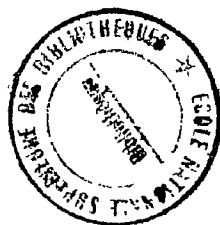


ECOLE NATIONALE SUPERIEURE
DES BIBLIOTHECAIRES

LA LIBRAIRIE ET LE CABINET LITTERAIRE
DE CLAUDE MORLET
A LYON, AU XVIII^e SIECLE

MEMOIRE
présenté par
Jean-Louis PAILHES



Sous la direction de
Mme Jeanne-Marie DUREAU
et de
M. Henri-Jean MARTIN

1979
15^e Promotion

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	p. I
LE TRIBUNAL DE LA CONSERVATION ET LES DIFFICULTES FINANCIERES DE CLAUDE MORLET	p. 4
I. <u>Le Tribunal de la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon</u>	p. 4
II. <u>Les poursuites engagées contre Claude Morlet</u>	p. 5
CLAUDE MORLET	p. 9
LA LIBRAIRIE	p.13
I. <u>La librairie</u>	p.13
II. <u>L'inventaire du fonds de librairie</u>	p.14
III. <u>L'édition</u>	p.18
LES RELATIONS COMMERCIALES ET LE NIVEAU DE FORTUNE	p.23
I. <u>Les relations commerciales</u>	p.23
II. <u>Le niveau de fortune</u>	p.26
LE CABINET LITTERAIRE	p.32
I. <u>Les arguments en faveur des cabinets littéraires</u>	p.33
II. <u>Le cabinet littéraire de Claude Morlet</u>	p.34
III. <u>Son fonctionnement</u>	p.36
IV. <u>Le succès du cabinet littéraire</u>	p.38

LE CATALOGUE DU CABINET LITTERAIRE	p.42
I. <u>Les difficultés de l'analyse</u>	p.43
II. <u>Le cadre de classement</u>	p.45
III. <u>Les résultats</u>	p.46
CONCLUSION	p.59
BIBLIOGRAPHIE	p.61
ANNEXES	p.69
I. <u>Cadre de classement</u>	p.70
II. <u>Classement des ouvrages contenus dans le catalogue</u>	p.73

INTRODUCTION

Les cabinets de lecture ont fait, en France, l'objet de peu d'études; celles-ci, le plus souvent, ne s'intéressent qu'à la période 1800 - 1850, durant laquelle ils ont connu leur âge d'or. Pour les périodes antérieures, les auteurs se contentent de signaler brièvement leur existence.

Pourtant, au XVII^e siècle déjà, le libraire Nicolas, à Grenoble, louait des gazettes. Rousseau, dans les Confessions, parle de la Tribu, "fameuse loueuse de livres", qui officiait à Genève au début du XVIII^e siècle. Les cabinets de lecture ont donc une longue histoire, mal connue pour sa plus grande part.

Les sources existent, cependant; ainsi, cette liasse, conservée dans les archives du Tribunal de la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon, qui concerne la librairie et le cabinet littéraire de Claude Morlet.

C'est elle qui a constitué le point de départ de ce travail. Claude Morlet tint un cabinet littéraire place des Terreaux, à Lyon, à partir de décembre 1769. Peu de temps auparavant, il avait ouvert une librairie. Nous avons tenté de rassembler le plus grand nombre de documents sur ses activités. Mais si ceux-ci se révèlent assez riches, ils soulèvent aussi beaucoup de questions, autant sur le libraire que sur l'homme, et ils laissent de nom-

breux points dans l'ombre. D'autre part, il ne s'agit que d'un seul cabinet de lecture, et durant une période assez courte; il n'est donc pas ici possible d'épuiser le problème des cabinets littéraires à Lyon où, de 1759 à 1772, nous en avons recensé six.

La liasse relative à Morlet, dans le fonds du Tribunal de la Conservation, aux Archives départementales du Rhône, comprend sept pièces, dont un bilan, deux inventaires, et un exemplaire du catalogue du cabinet littéraire. Grâce à celles-ci, nous avons pu connaître le nom du notaire de Morlet, et retrouver deux documents importants : l'attribution entre Morlet et ses créanciers, ainsi que son testament. Le dépouillement complémentaire des archives du Tribunal, de décembre 1771 à avril 1773, n'a apporté qu'une seule pièce nouvelle, ayant trait à un autre créancier de Morlet : Delaire, d'Avignon.

La consultation des différents fichiers constitués aux Archives départementales, à partir des archives de la Sénéchaussée : fichiers des inventaires après décès, des procédures civiles, des insinuations, des productions, s'est révélée vaine, de même que celle du registre des constitutions et dissolutions de sociétés.

Les registres des paroisses, conservés aux Archives municipales de Lyon, ont fourni des éléments précieux, bien qu'incomplets, pour la biographie de Claude Morlet.

De toutes les sources imprimées, autant sur la librairie de Morlet que sur les différents cabinets litté-

raires de l'époque, les plus riches ont été les Affiches de Lyon de 1768 à 1772, date où s'arrête la collection conservée à la Bibliothèque municipale de la Part-Dieu. L'Almanach de la ville de Lyon, dépouillé de 1755 à 1778, a été d'un moindre secours : jamais Morlet n'y est mentionné. En revanche, la Bibliothèque municipale conserve de nombreux catalogues du XVIIIe siècle, parmi lesquels deux du cabinet littéraire de Morlet, deux de celui de Cellier, avec un supplément, et un de celui de Réguilliat. La Bibliothèque nationale, dont le fonds est cependant fort riche en catalogues de cabinets littéraires, semble ne pas en posséder pour la période qui nous occupe.

Nous devons enfin remercier tous ceux qui, dans notre travail, nous ont apporté aide et conseils; tout d'abord Mme Dureau qui a dirigé cette note de synthèse et guidé nos recherches; Mme Charney, archiviste aux Archives départementales du Rhône; Mme Weber, conservateur à la salle de documentation régionale de la Bibliothèque de la Part-Dieu; M. Hours, directeur des Archives municipales de Lyon; et M. Parguez, conservateur au fonds ancien de la Bibliothèque de la Part-Dieu.

LE TRIBUNAL DE LA CONSERVATION
ET LES DIFFICULTES FINANCIERES
DE CLAUDE MORLET

C'est aux archives du Tribunal de la Conservation, et à la procédure qu'un créancier engagea contre Morlet que nous devons l'essentiel de nos sources. Il est donc nécessaire de présenter ce tribunal, et de retracer ensuite les différentes étapes d'une affaire où le libraire se verra menacé de faillite.

I. Le Tribunal de la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon (I).

Son existence ne peut être établie avec certitude qu'à partir de 1643, date à laquelle Louis XI^{er} crée quatre foires à Lyon. A l'origine, il ne devait connaître que des différends surgissant à l'occasion des foires. En 1602, en 1655, ses compétences s'élargissent. Un édit royal de 1669 confirme qu'elles s'étendent à "tous procès meus et à mouvoir pour le fait de négoce et commerce des marchandises...soit au temps de foire ou hors foire". Le tribunal est ainsi amené à rendre un jugement dans les litiges qui pouvaient survenir entre marchands, entre marchands et voituriers, et à connaître des faillites.

C'est à lui que s'adresse le commerçant pour obtenir le paiement d'une lettre de change, d'une facture. Le Tribunal de la Conservation peut alors décider l'apposition

des scellés, l'inventaire des biens du failli. Ou bien, s'il y a accord entre les créanciers et le failli, celui-ci peut venir en demander l'homologation devant le tribunal.

Dans l'affaire de Claude Morlet, on rencontre, successivement, ces deux procédures.

II. Les poursuites engagées contre Morlet.

Morlet, hors d'état de faire face à ses obligations, dépose son bilan à l'étude de Me Soupât, son notaire, le 18 avril 1772. Le 22 avril, dans la même étude, se tient l'assemblée des créanciers, au terme de laquelle ceux-ci acceptent d'accorder à Morlet un délai de paiement : "savoir un tiers dans deux années, un autre tiers dans trois années, et le dernier tiers dans quatre années". Jusqu'au 9 juillet, Me Soupât recueille les signatures des libraires qui possèdent des procurations de créanciers demeurant à Paris, Rouen, Avignon (2).

Or, ce même 22 avril, Belleville, pourtant présent à l'assemblée des créanciers, comparaît devant le Tribunal de la Conservation et, excipant d'une promesse de paiement, demande que "les scellés soient apposés au domicile et sur les effets et marchandises du d. Sr Morlet". Le procureur du roi donne son accord, et dès le lendemain 23 avril 1772, Antoine-François Durieu, commis-greffier, accompagné de Dubost, représentant Belleville, et d'un huissier, se présente à cette fin au cabinet littéraire de Claude Morlet.

Il y trouve Claudine Clément, femme de celui-ci, qui

ne s'oppose pas à l'apposition des scellés, mais "qui (les) invite de procéder à la description des effets et mdises étants dans leur domicile". Dubost donne son accord; Durieu fait appeler le "Sr André, relieur de livres en cette ville, rue Mercière, à l'effet de faire l'énumération des livres étants dans le cabinet littéraire", et ce faisant, appose les scellés sur un arrière-magasin contenant des livres.

La description commence, sans qu'il n'y ait aucune estimation des biens. Survient Me Remilhe, procureur de Morlet, qui, se faisant l'interprète de Claudine Clément, explique que "soit pour son intérêt, celui de son mary et en particulier de tous les créanciers il est indispensable de laisser libre et de luy donner la liberté du cabinet littéraire...afin d'en continuer l'exercice et de lui laisser aussi la jouissance de son domicile", sous l'offre "qu'elle fait de se rendre gardienne du tout conjointement et solidairement avec le sieur André l'un même des d. créanciers de sommes assez considérables".

Une nouvelle fois, et à l'encontre, semble-t-il, de la décision du Tribunal de la Conservation qui avait ordonné l'apposition des scellés, Dubost donne son accord. Durieu achève la description du cabinet littéraire, et joint un exemplaire du catalogue au procès-verbal (3).

Le 4 mai 1772, Chamboux, au nom de Delaire, libraire à Avignon, se présente à son tour devant le Tribunal de la Conservation pour réclamer le paiement de la somme de

612 livres due par Morlet (4).

Le 10 juillet commence la procédure d'homologation du traité que Morlet avait conclu avec ses créanciers près de trois mois auparavant; ce jour-là, il dépose son bilan au Tribunal de la Conservation; le 16 a lieu l'affirmation des créanciers, "acte par lequel chaque créancier vient déposer qu'il lui est dû telle somme" (5). Le 17, Bertin du Villars, conservateur des privilèges, d'après les conclusions du procureur du roi, prononce l'homologation, décide la main-levée des scellés, sous condition qu'il soit procédé à l'inventaire des biens de Morlet (6).

Les 22 et 23 juillet est effectué l'inventaire du magasin sur lequel avaient été apposés les scellés; le 27, celui du cabinet littéraire et des biens personnels de Morlet. Au fur et à mesure du déroulement de cet inventaire, Morlet rentre en possession de ses marchandises. Le 10 septembre, au greffe de la juridiction, Durieu fait l'inventaire des papiers du commerce; le 12, Morlet vient les retirer (7). Il a donc échappé à la faillite et à la vente forcée.

NOTES

- (1) - Dureau (J.-M.). - Le Fonds de la Conservation...
- (2) - A.D.R. - Minutes Me Soupât, 9 juillet 1772.
- (3) - A.D.R. - Fonds de la Conservation :
Remontrances du Sieur Jacques Belleville,
22 avril 1772, et
Apposition des scellés, 23 avril 1772.
- (4) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : sentence Delaire-
Morlet, 4 mai 1772.
- (5) - Dureau (J.-M.). - étude citée, p. 38.
- (6) - A.D.R. - Fonds de la Conservation :
Ordonnance de dépôt de bilan, 10 juillet 1772.
Affirmation des créanciers, 16 juillet 1772.
Sentence d'homologation du traité, 17 juillet 1772.
- (7) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : Inventaire des
biens de Morlet.

CLAUDE MORLET

Nous savons peu de choses sur lui. La date de sa naissance nous est restée inconnue. Seule une phrase, dans le testament : "...dans cette province de Lyonnais, où je fais résidence depuis longues années..." ainsi que la déclaration qu'il fait de s'être marié à Marseille, sans qu'il n'y eût aucun contrat civil (1), semblent indiquer qu'il n'est pas né à Lyon. Si tel est bien le cas, nous ignorons à quelle date il s'est installé dans cette ville.

Il y eut neuf enfants : Aimée-Etiennette en 1756, Alexis en 1757, François en 1759, François Claude en 1760, Jean-Marie en 1761, Jacques-François en 1763, Claudine-Antoinette en 1766, Gaspard en 1767, Claude-André en 1769. Deux sont morts très tôt : François et Claude-André (2).

Les registres paroissiaux sont aussi intéressants, en l'absence de toute autre source, par ce qu'ils nous apprennent des activités de Morlet et de son milieu. En 1756, il y est dit écrivain; en 1757, 1761, 1763, 1766, teneur de livres; en 1760, commis au bureau des fiacres; enfin, en 1759...tailleur d'habits. Il fit donc partie, de longues années durant, de ces gens que l'Encyclopédie dit être "fort employés et indispensables", il fut un "commis qui tient les mémoires, et charge les livres des faits de commerce, de crédit et de débit" (3), en un mot : un comp-

table.

En outre, l'indication de la profession des parrains donne quelques éléments sur le milieu dans lequel vivait ^{eux} Morlet; parmi se trouvent un tireur d'or, un négociant, un marchand. Une seule fois un lien de parenté est mentionné, pour François Morlet, frère de Claude, qui est dit imprimeur. Malheureusement, nulle part nous n'avons pu retrouver sa trace. Mais surtout apparaissent en 1767, Gaspard André, relieur de livres, qui consentira plus tard à Morlet 9 600 l. de dettes, et dès 1756, Aimé Delaroche, puissant imprimeur-libraire lyonnais.

Nous ignorons s'il s'agit là de parents, de relations personnelles, ou de relations professionnelles; mais il semble que très tôt, Morlet ait eu des rapports avec le milieu lyonnais du livre.

La minute de l'assemblée des créanciers, du 22 avril 1772, nous renseigne sur la réputation dont il jouissait parmi ses confrères libraires. Ceux-ci y déclarent "que d'ailleurs le Sr Morlet s'est toujours comporté avec droiture et économie, qu'il a beaucoup travaillé et que les difficultés où il se trouve ne proviennent point de son deffaut de conduite mais seulement des malheurs du temps et de sa grosse charge de famille", et qu'ils lui /font confiance pour " le ménagement et la bonne conduite qu'ils lui connaissent" (4).

Enfin, nous n'avons pu avoir connaissance de la date de sa mort. L'acte de mariage de son fils Gaspard, du 27

octobre 1792 (5), indique qu'il est, à cette date, "def-funt". Le dépouillement des registres des paroisses, entre 1773 et 1792, a été vain (6). Rien ne prouve, au demeurant, qu'il soit bien décédé à Lyon.

En résumé, Claude Morlet apparaît comme un homme possédant une certaine instruction - sa profession de teneur de livres le confirme. Ayant échappé à sa modeste condition de commis en devenant libraire, il connaît, dans cette nouvelle activité, l'estime de ses pairs. Peut-être faut-il voir, dans ses différents états, dans le fait aussi qu'il change souvent de domicile, l'indice des difficultés qu'il avait à assumer une lourde charge de famille, et de sa volonté de les résoudre.

NOTES

- (1) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : testament Morlet, 28 janvier 1772.
- (2) - A.M.L. - Registres des paroisses St Pierre-St Saturnin pour Aimée Etiennette et François Claude, et St Nizier pour tous les autres enfants.
- (3) - Encyclopédie ou Dictionnaire raisonné des sciences, des arts et des métiers... à l'article "teneur de livres".
- (4) - A.D.R. - Minutes Me Soupât, 22 avril 1772.
- (5) - A.M.L. - Registre de la paroisse St Pothin, 27 octobre 1792.
- (6) - A.M.L. - Registres des paroisses St Nizier, St Pierre-St Saturnin, la Platière, St Vincent, Ainay, St Pierre le Vieux, Ste Irénée, et pour 1792 les registres d'état-civil de Lyon-Nord, midi et ouest.

LA LIBRAIRIE

I . La librairie.

C'est pendant l'année 1768 que Claude Morlet ouvre une librairie, place Confort - l'actuelle place des Jacobins, - à côté de la rue Ecorche-Boeuf - aujourd'hui rue Port du Temple. Or, durant tout le XVIIIe siècle, le commerce lyonnais du livre est déclinant; la concurrence avignonnaise fait sévèrement sentir ses effets, et les libraires parisiens conservent jalousement le quasi-monopole des privilèges. L'entreprise, donc, peut paraître quelque peu incertaine.

Sur cette première librairie, nous ne possédons d'autres documents que les annonces que Morlet fait publier dans les Affiches de Lyon (1). Il y informe assez régulièrement le public de ses nouveautés, principalement des ouvrages de morale, de géographie, de médecine, des romans, et de l'ouverture des souscriptions - pour la suite de l'Histoire des voyages, de l'abbé Prévost, par exemple.

(2)
Après l'ouverture du cabinet littéraire, en décembre 1769, la librairie se confond avec celui-ci, elle ne possède plus d'espace propre, sinon "l'arrière-bas" dont nous possédons l'inventaire. Cependant Morlet en continue bien l'exercice. Une note, dans le catalogue du cabinet, avise ses abonnés qu'il "se charge de faire venir les livres qu'on lui demandera des différentes provinces et des pays

étrangers". Il ne cesse pas non plus d'annoncer dans les Affiches (3). A côté des livres, il propose aussi du papier de Hollande et "quelques milliers de très bonnes plumes du même pays" (4).

II. L'inventaire du fonds de librairie. (3)

Il s'agit de l'inventaire des livres contenus dans un "arrière bas", effectué comme c'était l'usage par deux libraires lyonnais, Jacquenod et Duplain. Il forme un cahier de onze pages, la dernière étant consacré au cabinet littéraire.

Pour chaque ouvrage, Jacquenod et Duplain donnent le nombre d'exemplaires, le titre abrégé, rarement le nom de l'auteur, le format, le nombre de volumes et l'estimation. Ce magasin contenait aussi 122 rames en blanc de différents papiers.

Nous avons tenté l'analyse de cet inventaire; mais celle-ci ne peut être que d'une portée limitée, car malheureusement, 3 695 volumes, dont "36 volumes in fol. ou in 4° très médiocres", représentant globalement la somme de 1 811 l., près de la moitié de l'estimation totale du fonds, ne sont pas détaillés.

Religion : c'est dans cette catégorie que les ouvrages connaissent, en moyenne, le plus grand nombre d'exemplaires. On y trouve différentes éditions de la Bible, mais les livres de théologie (44% des titres, 23% des exemplaires) et de dévotion (35% des titres, 67% des exemplaires) dominent.

Inventaire du Fonds de librairie.

	TITRES		EXEMPLAIRES	
	Nbre	%	Nbre	%
RELIGION	37	14%	165	25%
DROIT	32	12%	72	11%
HISTOIRE	44	17%	77	12%
SCIENCES ET ARTS	87	33%	228	34%
BELLES-LETTRES	63	24%	122	18%
TOTAL	263	100%	664	100%

En théologie, on rencontre des dictionnaires : Dictionnaire des cas de conscience (6), Dictionnaire des hérésies, chacun en six exemplaires, et des ouvrages rédigés par des Jésuites : les Pères Cheminais, Rodriguez, Pallu, et vingt et une Méditations de Médaille (7).

Le fonds d'ouvrages de dévotion est plus important, mais le choix est moins varié : vingt-huit exemplaires des Heures de Sanadon, différentes traductions de l'Imitation de Jésus-Christ, dont celles du Père Brignon et du Père Gonnellieu. Ici aussi, les Jésuites sont bien représentés. Plusieurs années après leur expulsion, leur influence se fait encore sentir.

Enfin, en tout petit nombre, des ouvrages protestants : un exemplaire des Sermons de Saurin, et trois Esprit de Saurin.

Droit : C'est la section la plus pauvre de tout l'inventaire. Le droit ancien et le droit ecclésiastique sont quasiment absents. En revanche, les traités de Pothier, à l'usage des notaires, semblent jouir d'un grand succès, à côté des dictionnaires.

Histoire et géographie : On y perçoit un intérêt marqué pour l'Europe, bien que l'histoire ancienne et l'histoire ecclésiastique soient toutes deux bien pourvues. Curieusement, le fonds d'ouvrages de géographie est extrêmement réduit : quatre titres seulement, en un exemplaire.

Sciences et arts : Cette section offre l'éventail le plus large, et en titres, et en exemplaires; la philosophie

et les sciences devancent largement l'économie politique. Les autres domaines ne se manifestent que par quelques titres.

En philosophie (28% des titres, 40% des exemplaires), on compte peu d'ouvrages de philosophie ancienne (un Platon, un Lucrèce), mais beaucoup de livres de morale et de métaphysique, dont seize exemplaires d'une Morale de Croiset et vingt-trois des Prophéties de Thomas Mout (8).

Les ouvrages de sciences (34% des titres, 30% des exemplaires), sont essentiellement consacrés à la médecine et aux sciences naturelles. Pour la médecine, il s'agit en majorité de titres destinés aux praticiens, dont deux Boerhave (9); pour les sciences naturelles, des grands succès de l'époque : Buffon, Linné, Buc'hoz, Lemery (10).

L'économie politique présente, parmi des essais comme l' Ami des hommes, de Mirabeau (11), un choix assez abondant d'ouvrages utiles : Parfait négociant, Manuel des négociants, Comptes-faits, tandis qu'en "agriculture et économie" dominent les guides.

Belles-lettres : Les dictionnaires sont au nombre de neuf; parmi eux, un abrégé de celui de Bayle, et plusieurs dictionnaires latin-français comme, par exemple, celui de Boudot en dix exemplaires (12).

La poésie (16% des titres, 19% des exemplaires) devance le théâtre (9% des titres, 7% des exemplaires). La comédie pourtant, était fort prisée par les lyonnais.

Mais les romans (57% des titres, 51% des exemplaires)

l'emportent nettement. Ce genre est représenté par des oeuvres sentimentales - Clairval philosophe de Durosot -, galantes - les Egaremens du coeur et de l'esprit de Crébillon, et deux exemplaires de ses oeuvres -, des recueils de contes - ceux de Marmontel, de l'abbé Prévost entre autres.

Ce fonds est donc marqué par l'importance des ouvrages scientifiques et littéraires, ce qui correspond bien aux tendances de l'époque. Si on le confronte avec le catalogue de Jean-Marie Bruyset en 1770, analysé par R. Chartier (13), on perçoit mieux son originalité; chez Bruyset, 28,3% des titres appartiennent à la "religion", contre 14% seulement chez Morlet; 27,8% aux "sciences et arts", contre 33%; 14,9% aux "belles-lettres", contre 24%. La place accrue des sciences et des lettres dénote peut-être, chez Morlet ou chez ses clients, une sensibilité plus moderne.

Cependant, ceci doit être nuancé car, en nombre d'exemplaires, les ouvrages de théologie constituent un quart du fonds; en outre, cette analyse n'est que partielle, et, enfin, on ne peut jamais affirmer que les ouvrages en magasin ne soient pas des "rossignols".

III. L'édition.

Morlet tentera aussi de publier. Il édite d'abord, en 1771, un périodique : le Journal du monde ou géographo-historique (14). Le privilège qui figure dans le premier numéro est du 17 janvier 1771, accordé à Brion de la Tour, qui le cède à Morlet le 26 janvier. Selon la page de titre,

ce dernier s'associe avec Lejay, de Paris, pour mener à bien cette entreprise. Le prospectus indique qu'à Lyon, lieu d'impression, le prix de la souscription est fixé à 19 l. 4 s., celui du cahier, à 1 l. 4 s.

Le Journal du monde se présente sous la forme de cahiers in-8°, chaque numéro étant accompagné d'une carte dépliant en couleurs. Il devait paraître deux numéros par mois. La Bibliothèque nationale en conserve seulement les numéros 1, 3 et 4. Malgré son titre, il traite essentiellement de géographie et de démographie, et est entièrement rédigé par Brion de la Tour.

Celui-ci est ingénieur du roi, géographe et un des précurseurs de la démographie (15). On peut se demander comment Morlet est entré en relation avec lui, et comment Brion a accepté de céder son privilège à un obscur libraire de province, dont, de plus, c'était la première tentative d'édition. Brion avait déjà publié quatre ouvrages à Paris; il ne semble pas avoir eu de relations avec Lyon - il n'était pas, par exemple, membre de l'Académie.

Enfin, le Journal du monde, s'il s'annonce comme une bonne affaire pour Morlet - ses créanciers, l'année suivante encore, disent qu'"il peut tirer de gros avantages du privilège qu'il a obtenu pour le Journal du monde" (16) - ne connaît vraisemblablement que cinq ou six numéros (17), Brion de la Tour ne le continuant pas. Morlet y perd 2 466 l.; de plus Brion lui doit encore 300 l., prix de cent

volumes qu'il lui a fournis, et I 057 l. par ses billets (18).

L'autre ouvrage publié la même année par Morlet est plus commun, et de vente plus aisée; il s'agit d'un "comp-tes-faits" (19) de Jean-Marie Remilhe, procureur au Conseil supérieur de Lyon, celui-là même qui représentera les intérêts de Morlet devant le Tribunal de la Conservation.

Il est possible que les années 1770 - 1771 correspondent à une période d'expansion de la librairie de Morlet. Il vient d'ouvrir son cabinet littéraire; 1770 est l'année où il annonce le plus souvent dans les Affiches de Lyon, 1771 celle où il se lance dans l'édition. Ce n'est là qu'une hypothèse, les éléments manquent pour pouvoir affirmer plus. Ce doit être, aussi, les années où il s'est sérieusement endetté.

Son fonds de librairie est estimé 3 917 l. 14 s.; nous n'avons pu retrouver que deux de ses éditions, mais il est peu probable qu'il y en eût plus. C'est peu. Sa librairie n'a jamais connu l'importance de celle de certains de ses confrères, installés, il est vrai, depuis plus longtemps. A cela, Morlet lui-même fournit une explication, qui d'ailleurs a gardé une valeur d'actualité : " le commerce de librairie a toujours été médiocre, dit-il, par la raison qu'(il) n'a point voulu faire tort à ce commerce en baissant les prix, ni nuire à luy-même" (20).

NOTES

- (1) - Affiches de Lyon, annonces et avis divers. - Neuf annonces du 7 septembre 1768 au 22 septembre 1769.
- (2) - A.D.R. - Minutes Me Soupat : assemblée des créanciers, 22 avril 1772.
- (3) - Affiches de Lyon,... - Vingt et une annonces, du 29 décembre 1769 au 26 mars 1772, dont douze pour la seule année 1770. Aucune de ces annonces n'est consacrée au cabinet littéraire en tant que tel.
- (4) - Affiches de Lyon,... - n° 7, 14 février 1770.
- (5) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : inventaire du fonds de librairie, 22 et 23 juillet 1772.
- (6) - Sans doute :
Abrégé du dictionnaire des cas de conscience de M. Pontas...
- Paris : les Libraires associés, 1768. - 3 vol. in-8°.
- (7) - Méditations sur les évangiles de l'année, et sur les fêtes de Notre Seigneur, de la Sainte Vierge et des Saints.
/ Par le R. P. Médaille de la C. de J. - A Paris : chez les Libraires associés, 1772.
- (8) - Prophéties perpétuelles très-curieuses et très-certaines / de Thomas-Joseph Moullet...traduites de l'italien en françois... - Paris : Prault père, 1741.
- (9) - Praelectiones academicae de morbis nervorum, quas ex auditorum manuscriptis collectas edi curavit Jacobus Van Eems, ... - Lugduni Batavorum, apud P. Van der Eyk et C. de Pecker, 1761. - 2 vol. in-8°.
- Aphorismi de cognoscendis et curandis morbis, in usum doc-

trinae domesticae digesti ab Hermanno Boerhave. - Lugduni Batavorum: apud T. Haack, 1737. - In-8°.

(I0) - Dictionnaire universel des plantes, arbres et arbustes de la France... / par M. Pierre-Joseph Buc'hoz,... - Paris : Lacombe, 1770-1771. - 4 vol. in-8°.

Cours de chymie, contenant la manière de faire les opérations qui sont en usage dans la médecine... Nouvelle édition, revue, corrigée et augmentée d'un grand nombre de notes... / par M. Baron... - Paris : J.-T. Hérissant, 1756. - In 4°.

(II) L'Ami des hommes, ou traité de la population... [par le Mis de Mirabeau]. - (s.l.), 1758-1760.

(I2) - Dictionarium latino-gallicum ex omnibus latinitatis autoribus summa diligentia collectum, cum variis multarum quae vulgo synonymae videntur latinarum vocum differentiis / (auctore J. Boudot). - Parisiis : apud Barbou, 1765.

(I3) Chartier (R.) - Livre et espace...

(I4) - Journal du Monde, ou géographo-historique, orné de cartes analytiques et itinéraires / par une société de gens de lettres. - A Paris : chez Lejay; et à Lyon : chez Morlet, 1771.

Il n'est mentionné dans aucune bibliographie de périodiques lyonnais.

(I5) - Michaud (M.) - Biographie universelle...

(I6) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : assemblée des créanciers,
22 avril 1772.

(I7) - Affiches de Lyon,... - n° 30, 24 juillet 1771.

(I8) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : bilan, 18 avril 1772.

(19) - Calculs des intérêts aux deniers 16, 18, 20, 25, 30 et 50 et comptes faits des retenues des droits royaux sur les dits intérêts...Troisième édition corrigée, considérablement augmentée... / par M. Jean-Marie Remilhe,...
- A Lyon : chez Claude Morlet, 1771.

(20) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : assemblée des créanciers,
22 avril 1772.

LES RELATIONS COMMERCIALES ET LE NIVEAU DE FORTUNE

I. Les relations commerciales.

Le bilan (I) déposé chez Me Soupât est la source principale en ce qui concerne les relations commerciales de Morlet. Cependant cette liste n'est certainement pas exhaustive, même s'il s'agit des principaux fournisseurs; Morlet n'avait probablement pas des dettes avec tous. En outre, nous ne savons, même si les procurations des libraires extérieurs à Lyon apportent quelques renseignements complémentaires, à quoi correspondent précisément ces dettes, sauf dans un seul cas. L'investigation ne peut donc être poussée très loin.

Morlet est en relation avec, en dehors de Lyon, trois grands centres de diffusion du livre au XVIII^e siècle : Avignon, Rouen, Paris.

a. Avignon : Morlet doit 275 l. à Joseph - Simon Tournel et 820 l. à Delaire. Il est à rappeler qu'Avignon fut, durant la majeure partie du XVIII^e siècle, un important centre de contrefaçon.

b. Rouen : Pierre Machuel est "créancier de la somme de 726 l. 7 s., savoir celle de 340 l. 17 s. par billet protesté et frais de protest et de celle de 385 l. 10 s. pour envois de marchandises" (2). Machuel avait été accusé d'avoir fait imprimer des ouvrages prohibés et embastillé en 1764 (3). Jacques Maurice Laurent Dumesnil est créancier

de I 171 l. "pour envoi et livraison de marchandises frais de protest et retour et autres" (4). Il est membre d'une vieille famille d'imprimeurs-libraires rouennais.

c. Paris : Morlet doit 193 l. à Honoré Clément de Hansy; 905 l. à Desventes; 508 l. à Pierre Guy, associé de la veuve Duchesne, chez qui on trouve, selon l'Almanach des marchands, "les nouveautés, les théâtres et pièces, avec la musique" (5); 184 l. à René François Fetil; 187 l. 12 s. à Edme-Jean Lejay avec lequel Morlet était associé pour l'édition du "Journal du monde"; 96 l. à Joseph Merlin "par billets pour marchandises fournies"; et, enfin, 824 l. 16 s. à Saillant et Nyon, dont 224 l. 16 s. "pour partie à échoir" (6).

De cette dernière dette nous connaissons le détail (7). Elle répond à l'envoi, entre le 11 février 1771 et le 26 janvier 1772, de vingt-trois ouvrages, en un à six exemplaires chacun. Saillant et Nyon ont fourni à Morlet, entre autres, six Bibliothèque de la Dauphine, pour 12 l., le 11 février 1771; deux Lettres de Brutus, pour 5 l., le 1er juin; le 16 septembre, deux Supplément aux loix civiles, pour 6 l.; le 26 janvier 1772, un S. Ignace, pour 1 l. 10 s.; en résumé des ouvrages de littérature principalement, mais aussi de religion, de droit, d'histoire, d'économie; un éventail assez large de sujets par conséquent. Selon l'Almanach des marchands, Saillant et Nyon vendent "l'histoire de France, sciences, théâtres, etc." (8).

C'est à Paris aussi que se trouve le seul débiteur de

Morlet, le "Sr Vallade", qui lui doit 500 l. "pour envoi en mars 1772". Sans doute est-ce là Jacques François Valade, libraire rue Saint-Jacques, plus tard "libraire de sa S. M. suédoise, et imprimeur de la Prévôté de l'Ile de France" (9).

d. Lyon : Dans cette ville se regroupe l'essentiel des créanciers - qui s'en étonnerait ? Mais nous ne savons que fort peu de choses sur l'origine des dettes. A Jean-Marie Bruyset, Morlet doit 430 l.; la même somme à la veuve Réguilliat; à Brunet, papetier, 300 l.; à Buisson, 500 l.; à Belleville, 783 l.; à la veuve Vial, "qui a une encyclopédie en nantissement entre les mains", 1 000 l. Sa dette envers Delaroche est de 700 l.; il lui doit aussi 254 l. "pour avoir souscrit à la dame Duplain". La plus importante est celle qu'il a contractée envers Gaspard André, relieur, et parrain d'un de ses enfants : 9 600 l., près de la moitié du montant total de son débit. Ne s'agirait-il pas, en l'occurrence, du coût de la reliure des ouvrages en location ?

Enfin, une dette reste bien mystérieuse : les 600 l. que Morlet doit à Barou du Soleil. Quels rapports le libraire entretenait-il avec cet aristocrate, procureur du roi à la Sénéchaussée de Lyon, membre de l'Académie ? Son biographe dit que celui-ci "aimait les lettres et les arts" (10). Aurait-il financé Morlet ?

II. Le niveau de fortune.

Les documents qui permettent d'évaluer la fortune de Morlet ne font pas défaut : outre son bilan, nous possédons aussi son testament, et les inventaires.

Dans son testament (II), Claude Morlet lègue à chacun de ses sept enfants 500 l., et le restant de sa fortune à sa femme, qu'il institue ainsi son héritière universelle. Un inventaire, fait dans les mois de juillet et août 1771, est joint à cette pièce. Les "marchandises en nature dans les magasins" se montent à 21 473 l.; les "meubles et effets" à 3 280 l.; ses dettes, à 11 672 l. Il déclare de plus avoir reçu de sa femme, en plusieurs fois, 6 000 l. Il estime donc sa fortune personnelle à 7 081 l.

Dans le bilan (I2), le montant total de son débit est de 20 488 l. 7 s.; celui-ci est largement couvert par les marchandises : 26 016 l. 16 s., l'agencement du magasin et cabinet : 500 l., les meubles : 1 500 l., la dette de Valade. Son avoir est de 28 516 l. Il a cependant perdu 32 333 l. avec Brion de la Tour (I3).

Entre juillet-août 1771 et avril 1772, son niveau de fortune reste donc à peu près constant, il augmente même de 7 081 l. à 8 028 l. 9s.

L'inventaire (I4) de juillet 1772, demandé par le Tribunal de la Conservation, comporte une estimation des biens. Les meubles de Morlet, qui a déménagé montée de la Glacière, et ceux du cabinet, sont estimés par Durieu à 205 l.; les marchandises et les livres en location dans le cabinet littéraire, respectivement, à 3 917 l. et à 2 597 l. On est bien loin des sommes avancées par Morlet dans les documents précédents.

Si l'on entre dans le détail de l'inventaire fait par

Durieu, il apparaît que, de façon systématique, le mobilier est dit "usé", les tiroirs "vuides", les assiettes "un peu fessées". Un lit est décrit ainsi : " une couchette bois noyer sur laquelle un garde-paille, un matelas laine, un traversin plume, un drap toile de ménage, une couverture laine blanche le tout usé estimé dix-sept livres".

Jamais n'apparaissent de vêtements, sauf ceux des enfants, qui ne sont pas estimés; ni d'objet d'agrément ou de valeur, sinon un "morceau tapisserie toile peinte représentant paysage, un petit miroir, son cadre et couronnement, glace et bois dorés", estimés avec d'autres objets neuf livres; ni d'argenterie, sinon deux chandeliers; pas de gravures, pas de livres dans les appartements. Tout dénote une grande pauvreté.

Montée de la Glacière, la famille Morlet vit dans deux pièces au cinquième étage. Place des Terreaux, elle était plus au large : deux chambres, une cuisine, un cabinet pratiqué dans la cuisine, une souillarde, trois soupentes, et une cave. Ajoutons qu'il y avait une servante (15).

Aux termes de cet inventaire, les biens de Morlet apparaissent bien insuffisants pour garantir ses dettes. Mais, en fait, les meubles et les marchandises semblent sous-évalués, et la description rapide et superficielle. Ainsi, les volumes du cabinet littéraire sont estimés chacun 8 s.

Il n'en demeure pas moins qu'à travers ces différents documents, la situation de Morlet se découvre bien modeste.

Il n'est en relation qu'avec quelques libraires, et dans leur majorité, ce sont des créanciers; il ne commerce, dans toute la France, qu'avec trois villes; cela donne, mieux que tout, l'exacte dimension de son entreprise. Et sept à huit mille livres, en marchandises ou en meubles, si on accepte son estimation, ne placent pas Morlet bien haut dans l'échelle des fortunes.

NOTES

(I) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : bilan de Morlet.

On trouve aussi copie de ce bilan, ainsi que des procurations - pièces par lesquelles les créanciers extérieurs à Lyon déléguaient leurs pouvoirs à des libraires lyonnais - dans la liasse Morlet des archives du Tribunal de la Conservation.

(2) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : procuration Machuel.

(3) - Quéniaert (J.). - L'Imprimerie et la librairie à Rouen...
- p. 223.

(4) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : procuration Dumesnil.

(5) - Almanach général des marchands... pour l'année 1772.

(6) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : procuration Saillant,
Nyon, Merlin.

(7) - A.D.R. - Minutes Me soupât : facture Saillant-Nyon,
II mai 1772.

(8) - Almanach général des marchands... pour l'année 1772.

(9) - Lottin (A.-M.). - Catalogue chronologique des libraires...

(10) - Boissy d'Anglas. - Notice sur Pierre-Antoine Barou
du Soleil...

(11) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : testament Morlet, 28
janvier 1772.

(12) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : bilan de Morlet.

(13) - Les pertes sont comptabilisées avec l'actif. Cf.
Dureau (J.-M.). - Le Fonds de la Conservation... - p. 39.

(14) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : inventaire, 22-

27 juillet 1772.

(15) - A.D.R. - Fonds de la conservation : apposition des
scellés, 23 avril 1772.

LE CABINET LITTÉRAIRE

Lorsque Claude Morlet ouvre un cabinet littéraire, il est bien loin d'être le premier à le faire. A Lyon, dès 1759, Geoffroy Regnault offre à "ceux qui souhaiteraient s'abonner pour lire...une collection de bons livres en tous genres" (1). En 1764, Réguilliat publie un Catalogue de livres, journaux, et autres ouvrages périodiques qui se donnent à lire par abonnement, de 433 numéros. Pierre Cellier rachètera le cabinet de Regnault puis, en 1769, celui de Réguilliat (2); la même année il publie un catalogue qui présente 1 783 numéros. Un "Sieur Chomety", épicier de son état, qui propose régulièrement dans les Affiches de Lyon de la moutarde et de "l'eau spiritueuse pour guérir les engelures", loue des gazettes (3). L. Trénard signale le cabinet littéraire de Cizeron (4). Dans cette seconde moitié du XVIIIe siècle, l'idée de donner à lire par abonnement semble donc, à Lyon, s'imposer.

Deux auteurs se sont intéressés au cabinet de Claude Morlet : P. Grosclaude et L. Trénard. Le premier considère son catalogue comme celui d'une bibliothèque privée, et confond la première et la troisième édition. Le second dit ceci : " Claude Morlet, commis au bureau des finances et François Morlet, marchand papetier, fondèrent un cabinet littéraire aux Terreaux : il comprenait près de 1 200 ouvrages,..." (6). Or, nous avons vu que Morlet travaillait

au bureau des fiacres, et non à celui des finances; que son frère se prétend imprimeur, et non papetier; nous n'avons pu retrouver trace d'une association entre eux (7); jamais François n'est mentionné, lors des poursuites devant le Tribunal de la Conservation; enfin, la référence donnée par L. Trénard s'est révélée inexacte...

I. Les arguments en faveur des cabinets littéraires.

Pour justifier les cabinets littéraires, deux arguments se font jour. Le premier, qu'avance Pierre Cellier, est celui d'une certaine carence des bibliothèques : "on comprend que les bibliothèques publiques resserraient encore trop les secours, et qu'il manquait la ressource de trouver tous les jours, à toute heure et à tout instant, les mêmes facilités, la même aisance pour s'instruire qu'on rencontre dans ces immenses sanctuaires des sciences" (8).

En effet, en 1769, Lyon possédait deux bibliothèques publiques : celle du Collège de la Trinité et celle, plus modeste, du Collège Notre-Dame, entre lesquelles on avait partagé, en 1765, le fonds de la Bibliothèque des Avocats. La bibliothèque du Collège de la Trinité n'est ouverte que deux jours et demi par semaine, de huit heures et demi du matin jusqu'à onze heures et l'après-midi, de deux heures et demi jusqu'à cinq heures; celle du Collège Notre-Dame connaît sensiblement les mêmes horaires (9). L'argument de Cellier ne manque donc pas de valeur.

Le second argument intéresse plus particulièrement les libraires. Claude Morlet l'énonce très clairement :

"lorsqu'il s'aperçut... que le simple commerce de librairie ne produisait pas assez... il prit le dessein d'établir un cabinet littéraire" (I0). De même, il ne cache pas au public " que l'intérêt particulier de l'instituteur, est le premier motif de ces sortes d'institutions... si nous y étions engagé par un motif plus noble, nous le lui prouverions en lui offrant nos services gratis, ce qui n'est pas notre intention" (II).

Ce que recherche en conséquence Morlet - et sans doute ses confrères - c'est une nouvelle source de revenus qui viendra compléter ceux, insuffisants, que lui procure sa librairie.

II. Le cabinet littéraire de Claude Morlet.

L'adresse de ce cabinet est donnée sous des formes si variables qu'il est difficile de le situer avec précision. En fait, il devait se trouver au coin de la rue Puits-Gaillot.

C'était un excellent emplacement. Selon Kleinclausz, les Terreaux sont " le foyer de la vie publique lyonnaise" au XVIIIe siècle. Le cabinet de Morlet est voisin de l'Hôtel de ville où résident les principaux fonctionnaires municipaux, de l'Opéra, des hôtels de voyageurs, des cafés. Ceux-ci sont des lieux de réunion fort prisés; les négociants viennent y traiter leurs affaires; on y échange des nouvelles, on y lit des gazettes (I2).

Quant au cabinet littéraire lui-même, la description qu'en fait Durieu en donne une bonne image : " dans le d.

cabinet littéraire s'est de plus trouvé sept chaizes bois tilleul garnies en paille, trois pupitres bois fayard garnis en cannes, deux échellons bois sapin, un poile fonte garni de ses cornets tole, une grande table bois sapin garnie de son tapis... deux placards faisant en partie le tour du cabinet littéraire l'un desquels fermant à quatre portes l'autre fermant à neuf portes au dessus desquelles s'est trouvé vingt deux rayons le tout bois sapin peint en gris sur lesquels sont les livres énoncés dans le catalogue... un petit cabinet pratiqué dans le d. cabinet littéraire, dans lequel petit cabinet un pupitre et cinq rayons sur lesquels nous avons trouvé plusieurs titres et papiers..." (I3).

Nous savons aussi qu'il prend "son entrée sur une allée de la dite maison et ses jours sur la dite place" (I4).

La répartition de l'espace se dessine donc nettement; d'un côté le cabinet de lecture où les abonnés choisissent leurs livres - le libre-accès semble être de règle -, où ils peuvent s'asseoir pour lire, peut-être pour travailler; ni plume, ni encrier cependant n'apparaissent dans la description. Un des pupitres devait sans doute être réservé à l'enregistrement des prêts.

Cette description s'accorde d'ailleurs bien avec la représentation, sommaire certes, qu'offre l'ex-libris de Cellier d'un cabinet de lecture de l'époque : mêmes rayons, et même table couverte d'un tapis (I5).

De l'autre côté, un petit cabinet, de travail celui-là

et réservé au libraire, où se trouvent registres et lettres; Morlet y traite ses affaires.

III. Son fonctionnement (I6).

L'abonnement coûte 24 l. pour un an, 15 l. pour six mois, et pour un mois 3l. Quittance est donnée de cette somme à l'abonné, et tous les abonnements sont inscrits dans un journal; si la personne n'est pas domiciliée, ou si elle désire rester anonyme, on lui demandera de déposer un nantissement "proportionné à la valeur du livre qu'on lui donnera"; ce dépôt, rendu au retour du livre, sera, en 1773, exigé de tous les abonnés.

Les gazettes sont portées au domicile des abonnés à l'année. Par ailleurs, on pouvait prendre un abonnement pour celles-ci seulement. On pouvait aussi venir lire les ouvrages sur place; un certain nombre d'usuels, dont la liste est donnée en fin de catalogue, ne pouvaient être empruntés. Il en coûtait six sols par séance - ou un sol par gazettes.

Les livres étaient vraisemblablement prêtés volume par volume; mais aucune limite n'est fixée, sinon pour les personnes résidant à la campagne, qui ne pouvaient en obtenir que six à la fois, chiffre qui, en 1773, sera appliqué à tous les abonnés.

Comme c'était l'usage, Morlet publie un catalogue des ouvrages en location; tous étant numérotés "conformément au catalogue", les abonnés avaient la possibilité d'envoyer chercher les livres qu'ils souhaitaient, en notant leurs numéros sur un billet. Le cabinet littéraire offrait donc

une gamme de services assez étendue.

Un registre est consacré aux prêts : "la d. dame... nous a dit qu'elle tient un registre dans lequel les noms des abonnés et le nombre des livres qui leur sont confiés sont portés" (17). Est-ce le même que celui où sont consignés les abonnements?

L'inventaire de Jacquenod et Duplain nous donne une idée de l'aspect des livres : " 5 000 volumes brochés soit en parchemin soit en carton" (18). Aspect fort modeste par conséquent, qui est aussi celui de l'ouvrage provenant du cabinet littéraire de Cellier conservé à la B. M. de Lyon : un cartonnage solide, portant sur le plat supérieur l'ex-libris de Cellier. Nous ignorons si, sur les livres de Morlet, il y avait un ex-libris; mais tous devaient être numérotés "conformément au catalogue". D'après le même inventaire cependant, les ouvrages destinés à être consultés sur place, des in-folio ou in-4°, sont reliés.

Les cabinets littéraires semblent avoir connu des difficultés avec leurs abonnés, qui devaient manquer de soin autant que d'exactitude. Morlet, comme Cellier, met en garde "les personnes entre les mains de qui se seront perdus, ou auront été gâtés quelques livres (qu'elles) seront tenues d'en payer la valeur". Beaucoup ne les rendaient tout simplement pas, à en croire l'avertissement que publie la veuve Régulliat dans les Affiches de Lyon : "Pendant toute l'année dernière, et les premiers mois de la présente, il s'est égaré quantité de volumes de ce ca-

binet littéraire... il s'en trouve surtout parmi ce nombre, des volumes séparés de différents ouvrages qui rendent incomplets des corps entiers qui sont de prix, comme l'Histoire naturelle de Mr de Buffon..." (19). Elle en accuse ses propres commis, et suspecte les domestiques que les abonnés chargent de rapporter les livres. Mieux, en 1778, neuf ans après avoir acheté le cabinet de Réguilliat, Cellier en réclame encore les volumes auprès de ceux qui en auraient conservé (20)!

IV. Le succès du cabinet littéraire de Claude Morlet.

Selon Morlet lui-même, il a, en 1772, plus de deux cents abonnés; ses créanciers lui accordent qu'"il peut (en) tirer de gros avantages" (21). En outre, dans le catalogue de 1773, Morlet se félicite de son succès et annonce "pour le 1er mars prochain, un nouveau cabinet de musique, lequel sera réuni à ce cabinet littéraire; nous rassemblerons avec soin tous les livres de musique théorique et pratique des meilleurs auteurs italiens, français et allemands, livres de principes, opéra, recueils d'ariettes, motets, cantates,...l'abonnement y coûtera 30 livres par an". C'est là tout ce que nous pouvons savoir. Quelle a été la destinée de ce cabinet littéraire? Une phrase du catalogue de Cellier de 1778 nous l'apprend : "on prie ceux qui auraient encore (des volumes) des abonnements pris chez M. Regnault, M. Réguilliat et M. Morlet de vouloir aussi les faire rendre, les ayant acquis". C'est donc Cellier lui-même, le principal concurrent, qui a acheté le cabinet de

Morlet. Mais à quelle date, et dans quelles conditions?

NOTES

- (I) - Gasc (M.). - La Naissance de la presse périodique à Lyon... - p. 25.
- (2) - Affiches de Lyon,... - n° 21, 24 mai 1769.
- (3) - Affiches de Lyon,... - n° 43, 26 octobre 1768.
- (4) - Trenard (L.). - Lyon de l'encyclopédie au préroman-tisme... - p. 133.
- (5) - Grosclaude (P.). - La vie intellectuelle à Lyon... - p. 341.
- (6) - Trénard (L.). - ouvr. cit., p. 132.
- (7) - A.D.R. - Répertoire des constitutions et dissolutions de société.
- (8) - Catalogue... - A Lyon : chez Pierre Cellier, 1769.
- (9) - Almanach de la ville de Lyon,... - 1769.
- (10) - A.D.R. - Minutes Me Soupât : assemblée des créanciers, 22 avril 1772.
- (11) - Catalogue... - A Lyon : chez Claude Morlet, 1770. (Ière éd.).
- (12) - Kleinclausz (A.). - Lyon des origines à nos jours... - p. 192 et 204.
- Garden (M.). - Lyon et les lyonnais... - p. 207 et 544.
- (13) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : apposition des scellés, 23 avril 1772.
- (14) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : inventaire, 27 juillet 1772.
- (15) - Salomon (E.). - Notes pour servir de supplément...

- (16) - Pour tout ce qui suit, cf. les avertissements aux trois catalogues publiés par Morlet.
- (17) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : apposition des scellés, 23 avril 1772.
- (18) - A.D.R. - Fonds de la Conservation : Inventaire du cabinet littéraire, 27 juillet 1772.
- (19) - Affiches de Lyon,... - n° 33, 19 août 1768.
- (20) - Catalogue... - A Lyon : chez Pierre Cellier, 1778.
- (21) - A.D.R. - Minutes Me Soupat : assemblée des créanciers, 22 avril 1772.

LE CATALOGUE DU CABINET LITTÉRAIRE

DE CLAUDE MORLET

Tous les cabinets littéraires publiaient un catalogue des ouvrages qu'ils mettaient en location. Ils s'ouvrent toujours sur un avertissement où sont exposés les objectifs du libraire et les conditions de l'abonnement. Le catalogue de Morlet est distribué gratuitement aux abonnés à l'année. Nous en connaissons trois éditions : une première de 1770, de 1 163 numéros; une deuxième, pour laquelle la même page de titre a été utilisée, mais qui comporte un avertissement sensiblement différent et deux longs suppléments, que l'on peut dater de 1772; c'est celle-ci que l'on trouve dans la liasse Morlet des archives du Tribunal de la Conservation; enfin une troisième édition, datée de 1772, dont le contenu est strictement identique à l'édition précédente; seul l'avertissement change(1). Notre travail a porté sur la seconde édition.

Ce catalogue présente plusieurs parties; après l'avertissement, une liste de périodiques, puis le catalogue proprement dit suivi de ses deux suppléments; enfin, la liste de "différents mémoires curieux et intéressants", celle des ouvrages à ne consulter qu'au cabinet, et un addenda. Pensant que chaque supplément correspondait à une nouvelle tranche d'acquisitions - ce que confirment les différentes éditions - nous les avons analysés séparément, afin de distinguer

les évolutions qui pouvaient apparaître dans la constitution du fonds (2).

I. Les difficultés de l'analyse.

Il y a tout d'abord quelques remarques à faire sur la rédaction du catalogue. L'ordre alphabétique des titres est approximatif; il se limite en général au premier mot, et parfois tient compte de l'article. Sous la lettre F, on trouve des ouvrages relatifs à la franc-maçonnerie - embryon de classement par matières - sans que pour autant cette liste soit complète. La numérotation elle-même souffre de nombreuses coquilles.

Les suites donnent dans certains cas, assez nombreux, lieu à un dépouillement; ainsi, dans le catalogue, l'Histoire naturelle de Buffon n'a qu'un seul numéro; dans le supplément I, elle est détaillée sous 31 numéros, un par volume. Dans nos calculs, toutes les suites ont été comptées pour une unité, ce qui donne un total de 1 941 ouvrages.

Que penser des ouvrages qui sont mentionnés plusieurs fois, parfois à deux pages de distance, comme l'Histoire ecclésiastique de Fleury, dans le supplément I? Est-ce une erreur, Morlet a-t-il voulu augmenter artificiellement son catalogue, ou s'agit-il réellement d'exemplaires différents? Nous avons opté pour cette dernière solution, parce qu'en particulier les titres concernés sont ceux d'ouvrages à succès qui pouvaient très bien avoir été rachetés, et nous avons compté des exemplaires.

Des difficultés plus sérieuses se font jour lorsqu'il faut classer les ouvrages d'après leur titre. Le cadre de

classement choisi est celui qu'a élaboré F. Furet (3). Malheureusement, les explications que celui-ci fournit ne sont pas toujours suffisantes. Nous les avons complétées par une autre classification, plus détaillée - dont F. Furet s'est d'ailleurs largement inspiré - celle que donnent Cels et Lottin (4), ainsi que de celle de Brunet (5), et, dans certains cas, du catalogue de Cellier de 1769 qui est, lui, classé systématiquement.

Enfin, les bibliographies de Quérard (6), celles de Gay, de Jones, de Martin nous ont été extrêmement précieuses, ainsi que le Dictionnaire de Barbier (7).

Mais ces outils sont bien loin de pouvoir apporter une solution à tous les problèmes.

Ainsi, où classer le Comte de Comminge ou les amans malheureux, suivi de ses mémoires et d'une lettre en vers, attendu qu'il s'agit du roman de Mme de Tencin précédé du drame que Baculard d'Arnaud en a tiré ? Où ranger les ouvrages intéressant la franc-maçonnerie que l'on trouve, dans le catalogue de Cellier en... "belles-lettres" ? Doit-on mettre le Portefeuille historique et littéraire de Brusen de la Martinière en "histoire" ou en "belles-lettres" ? Où, plus généralement, classer les oeuvres complètes d'auteurs qui ont traité de différents sujets, touché à différents genres ? A tout cela, il faut bien sûr ajouter l'impossibilité où nous sommes de classer avec l'optique d'un homme du XVIIIe siècle.

II. Le cadre de classement (8).

Théologie et religion

Droit et jurisprudence classes

Ces deux posent relativement peu de problèmes, sauf quant à distinguer, dans certains cas, entre "théologie" et "dévotion". Les sermons sont rangés en "théologie".

Histoire et géographie

En "sciences auxiliaires de l'histoire" se trouvent toutes les biographies, les mémoires, l'histoire littéraire, ainsi que les "éloges".

Sciences et arts

La "morale" regroupe aussi les ouvrages de pédagogie. C'est en "métaphysique" qu'ont été classés les ouvrages se rapportant à la franc-maçonnerie. La "médecine" rassemble les traités d'anatomie, d'hygiène, etc., ainsi que les livres de cuisine et les "arts de conserver sa beauté".

Les ouvrages concernant l'administration, la politique, le commerce, la finance sont en "économie politique".

Belles-lettres

L'"art dramatique" comprend pièces de théâtre et opéras-comiques; les "romans" regroupent toutes les fictions en prose; les recueils de bons mots ont été classés avec les "facéties", et les "esprits", les "pensées", les "portefeuilles", les "génies", les "variétés", avec les "mélanges".

Signalons enfin que nous avons de préférence, classé selon le sujet que selon le genre : les dictionnaires historiques, par exemple, sont en "sciences auxiliaires de l'his-

toire". Les ouvrages généraux, les oeuvres complètes, arrivent en tête de chaque grande classe.

III. Les résultats (Cf. tableau p. 47 et annexe I).

Religion :

Son prestige est largement entamé. Dans le temps, son pourcentage décroît régulièrement, signe d'un désintérêt certain. Elle n'atteint plus que 4% des ouvrages du supplément II, ce qui est fort peu.

Les ouvrages de théologie devancent nettement ceux de dévotion. S'affirme tout d'abord un courant de défense de la religion chrétienne, de polémique contre les philosophes, contre Voltaire, contre Rousseau, ce qui est aussi bien l'indice d'un recul. Le catalogue propose les oeuvres de Pascal, mais les Jésuites sont omniprésents.

En ce qui concerne l'Ecriture sainte, les textes sacrés sont de préférence envisagés dans une perspective historique, comme dans l'Histoire du peuple de Dieu, du Père Berruyer (10).

Droit :

Cette classe est la moins bien représentée. Le droit naturel et la jurisprudence dominant, au détriment du droit ancien et du droit ecclésiastique. L'abonné pouvait emprunter différents codes, des recueils d'ordonnances, mais aussi le Traité des délits et des peines, de Beccaria, avec son commentaire (II). En revanche, les ouvrages de droit constituent plus d'un tiers des livres qu'on ne pouvait lire qu'au cabinet littéraire.

Catalogue du cabinet littéraire : répartition des ouvrages.

	Catalogue		Supplément I		Supplément II		Cabinet		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
RELIGION	92	10%	28	7%	25	4%	1	3%	146	8%
DROIT	34	4%	7	2%	43	8%	14	36%	98	5%
HISTOIRE	152	16%	81	21%	102	17%			335	17%
SCIENCES ET ARTS	302	33%	97	25%	170	29%	13	33%	582	30%
BELLES-LETTRES	347	37%	174	45%	247	42%	11	28%	779	40%
TOTAL	927		387		587		39		1941	100%

Histoire et géographie : (Cf. tableau p. 49).

L'accent y est surtout mis sur les ouvrages rangés en "sciences auxiliaires de l'histoire", c'est-à-dire sur les biographies et les mémoires de personnages illustres principalement, de lecture facile. Il est à noter cependant que l'histoire littéraire est particulièrement bien fournie, tandis que l'histoire des sciences ne fait qu'une timide apparition.

En ce qui concerne les ouvrages d'une plus grande érudition, l'histoire moderne l'emporte nettement; l'intérêt se porte sur l'histoire de France, mais aussi sur l'histoire européenne.

L'horizon s'élargit à l'Asie, à l'Afrique, à l'Amérique lorsqu'il s'agit de géographie et de voyages. Cette division vient en troisième position, derrière l'histoire moderne. On propose au lecteur de nombreux récits, dont, par exemple, l'Histoire des voyages de l'abbé Prévost.

Sciences et arts : (Cf. tableau p. 50)

Les multiples sujets que recouvre cette section sont tous représentés, aussi bien la physique que la botanique; cela manifeste chez Morlet la préoccupation de répondre à tous les besoins. Mais bien sûr, ils n'occupent pas tous la même place. Trois domaines sont favorisés : la philosophie, les sciences, l'économie politique.

La philosophie, dans ce cabinet littéraire, c'est avant tout la morale et la métaphysique; la philosophie ancienne ne compte que quelques ouvrages, la logique, deux seulement

HISTOIRE ET GEOGRAPHIE: répartition des ouvrages.

	Catalogue		Supplément I		Supplément II		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
HISTOIRE *	11	7%	3	4%	4	4%	18	5%
- hist. ecclés.	7	5%	6	7%	5	5%	18	5%
- hist. ancienne	22	14%	7	9%	3	3%	32	10%
- hist. moderne	34	22%	17	21%	34	33%	85	25%
Sciences aux.	55	36%	30	37%	40	39%	125	38%
Géographie	23	15%	18	22%	16	16%	57	17%
Total.	152		81		102		335	

* Histoire universelle, philosophie de l'histoire...

Sciences et arts (ouvrages généraux exclus).

	Catalogue		Supplément I		Supplément II		Cabinet		Total	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Philosophie	128	43%	31	33%	70	42%	1	8%	230	40%
Sciences	70	23%	19	20%	37	22%	9	69%	135	23%
Economie pol.	48	16%	25	26%	40	24%			113	20%
Agriculture	18	6%	7	7%	6	3%	2	15%	33	6%
Arts libéraux	23	8%	11	12%	13	8%	1	8%	48	8%
Arts mécaniques	9	3%	1	1%	2	1%			12	2%
Arts spécialisés	4	1%	1	1%					5	1%
Total	300		95		168		13		576	

dont la Logique de Port-Royal.

Les abonnés pouvaient lire les Essais de Montaigne, les Maximes de la Rochefoucauld. Mais la masse des titres reflète mieux les goûts et la mentalité de l'époque, comme ce "Carracioli complet" et tous les ouvrages traitant de la recherche du bonheur, de la conduite à tenir dans le monde, et des mœurs du temps. En pédagogie, à côté du Traité des études de Rollin (12), de nombreux ouvrages proposent une réforme des études.

La métaphysique semble encore dominée par la tradition et l'inspiration chrétienne; là aussi, on s'acharne à réfuter le matérialisme. Si l'influence de Descartes est restée intacte, Condillac est absent du catalogue. Un petit nombre d'ouvrages concernant la franc-maçonnerie témoignent du développement des loges : en 1772, il en existait déjà plusieurs à Lyon.

La médecine constitue 60% du domaine scientifique; cette rubrique, il est vrai, comprend des sujets très divers : la cuisine, la beauté. Mais parmi des ouvrages de médecine familiale, subsiste une majorité de traités d'anatomie, de physiologie, de chirurgie, ou bien consacrés à telle ou telle maladie : la pierre, les écrouelles. Un public plus large que celui des spécialistes devait donc s'intéresser à ces matières.

L'économie politique s'impose peu à peu pour devenir quantitativement plus importante que les sciences. Montesquieu, Rousseau, Locke sont représentés; dans ce domaine

aussi, la réflexion s'élargit, grâce aux ouvrages qui étudient le gouvernement de l'Italie, de la Pologne, de l'Allemagne, des Pays-Bas. Cependant, elle reste surtout occupée par deux soucis : le commerce et les finances.

Il faut noter enfin, dans ce siècle qui découvre les arts et métiers, la très faible proportion de livres consacrés aux arts mécaniques.

Belles-lettres : (Cf. tableau p. 53)

C'est la classe la plus importante; le rayon des romans offre de loin le plus grand choix. Ils forment 49% de cette classe, et près de 20% de l'ensemble du catalogue, pourcentage nettement supérieur à celui qu'obtiennent "religion", "droit" et même "histoire".

Le cabinet de lecture présente d'abord les oeuvres des auteurs à succès : Bélisaire de Marmontel (I3), la Nouvelle Clarice de Madame Leprince de Beaumont (I4), les Lettres d'une péruvienne (I5). Une majorité d'ouvrages fait appel à une veine sentimentale ou sensible; parallèlement, les intrigues se déroulant dans un cadre exotique, comme Angola, histoire indienne (I6), reflètent un autre aspect du goût du moment. Ah ! quel conte (I7), de Crébillon, se situe à la charnière entre cet orientalisme et les ouvrages galants. Ce dernier genre est abondamment illustré par le même Crébillon, et par des oeuvres comme l'Histoire bavarde, attribuée à Antoine Bret (I8).

Quant à la littérature étrangère, le domaine anglais est très bien représenté, par Richardson, Swift, Fielding,

Répartition des ouvrages en Grammaire, poésie, art dramatique, Roman.

	Catalogue		Supplément I		Supplément II		TOTAL	
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%
Grammaire	37	11%	6	3%	18	7%	61	8%
Poésie	55	16%	14	8%	20	8%	89	11%
Art dramatique	23	7%	25	14%	34	14%	82	10%
Romans	144	41%	104	60%	137	55%	385	49%
TOTAL	259	95%	149	85%	209	84%	617	79%

N.B. : Les pourcentages sont calculés sur l'ensemble de la classe "Belles-lettres".

Sterne, Smollet, pour les plus grands.

En face d'une telle suprématie du roman, les autres genres ne peuvent faire que pâle figure. Seul le théâtre progresse; en fin de catalogue sont regroupés un certain nombre de recueils de pièces. Le théâtre du Grand Siècle garde toute la faveur du public : Corneille (les deux frères), Racine, Molière se trouvent en bonne place. Pour le XVIII^e siècle, on relève Diderot - surtout le Fils naturel - Voltaire, Favart, Marivaux. L'opéra-comique n'occupe qu'un rang secondaire.

Les gazettes et journaux sont placés en tête du catalogue. Il semble qu'ils aient été très recherchés; permettre la lecture d'un grand nombre d'entre eux, à moindres frais, étaient un des attraits du cabinet de lecture. Morlet en proposait plus d'une vingtaine; c'étaient tout d'abord la Gazette de France, le Journal des savants, le Mercure de France. A côté de ceux-ci on trouve aussi bien le Journal encyclopédique, de Pierre Rousseau, que l'Année littéraire de Fréron, qui lutte contre les philosophes; et deux journaux médicaux : la Gazette salulaire, le Journal de médecine.

L'ensemble du catalogue impose quelques remarques complémentaires. Ainsi, les auteurs du XVII^e siècle français paraissent devoir attirer beaucoup de lecteurs; de même, l'antiquité grecque et latine est encore très présente : Horace, Démosthène, Longus, Tacite, Cicéron, entre autres, en témoignent.

L'abonné attentif aux nouveaux courants du siècle pouvait se procurer les oeuvres de Rousseau, de Diderot, de d'Alembert; mais aucun auteur ne connaît l'importance qui est donnée à Voltaire; à en juger par ce catalogue, c'est, pour ses contemporains, l'écrivain majeur.

En face de chaque thèse, pourtant, la thèse adverse est toujours représentée; ainsi, pour Voltaire, les Erreurs de Voltaire, de l'abbé Nonnotte; pour les Jésuites, les Jésuites marchands, usuriers, usurpateurs,... Le catalogue ménage toutes les opinions.

D'un tout autre point de vue, si l'on compare le contenu du catalogue avec le fonds de librairie, d'importantes différences apparaissent, en particulier quant à la proportion des ouvrages en "religion" et en "belles-lettres". Il semblerait donc que la vente et la location ne portaient pas, dans la librairie-cabinet littéraire de Morlet, sur les mêmes productions.

Dernier trait digne d'attention, l'encyclopédisme du fonds; toutes les disciplines se manifestent au fil des pages. Ceci ne doit au demeurant pas faire oublier ce qui se dégage de l'analyse séparée du catalogue et de ses deux suppléments : la priorité est donnée, dans les nouvelles acquisitions, aux romans et aux mémoires, aux biographies. En conséquence, si les essais sont nombreux, si la classe "sciences et arts" reste considérable, le cabinet de lecture tend de plus en plus, tout en conservant un "fonds d'études", à favoriser une lecture de divertissement.

NOTES

(1) - La première et la troisième édition sont conservées à la Bibliothèque municipale de Lyon sous la cote 37I 37I.

(2) - Dans la suite de l'analyse et dans les tableaux, "catalogue" désigne la première partie du catalogue complet, "supplément I" et "II", les deux suppléments, "cabinet", la liste des ouvrages devant être consultés au cabinet littéraire.

(3) - Furet (F.). - La "Librairie" du royaume de France au 18^e siècle. In Livre et société... - T. I, p. 14 et suivantes.

(4) - Cels (J.-M.), Lottin (A.-M.) - Coup-d'oeil éclairé d'une bibliothèque...

(5) - Brunet (J. C.) - Manuel du libraire...

(6) - Quérard (J.-M.). - La France littéraire...

(7) - Gay (J.). - Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour...

Jones (S. P.). - A list of French prose fiction...

Martin (A.), Mylne (V. G.), Frautsch (R.). - Bibliographie du genre romanesque français...

Barbier (A.-A.). - Dictionnaire des ouvrages anonymes...

(8) - Cf. annexe I.

(9) - Cf. annexe II.

(10) - Berruyer (Isaac-Joseph), père. - Histoire du peuple de Dieu, depuis son origine jusqu'à la naissance du Messie... / par le père Isaac-Joseph Berruyer,.... - Paris : Bordelet, 1753.

Histoire du peuple de Dieu, depuis la naissance du Messie jusqu'à la fin de la Synagogue... IIe partie / (par le P. I. J. Berruyer). - La Haya : Neaulme, 1753.

Histoire du peuple de Dieu, IIIe partie, ou Paraphrase littérale des Epîtres des apôtres, d'après le commentaire latin du P. Hardouin,... - Amsterdam : Neaulme, 1758.

(II) - Beccaria (Cesare). - Traité des délits et des peines; traduit de l'italien (par A. Morrelet), d'après la troisième édition revue... par l'auteur, avec des additions...qui n'ont pas encore paru en italien. Nouvelle édition... -

Commentaire sur le livre des délits et des peines, par un avocat de province (Voltaire). - A Philadelphie, 1766.

(I2) - Rollin (Charles). - De la Manière d'enseigner et d'étudier les belles-lettres, par rapport à l'esprit et au coeur, / par M. Rollin,... - Paris : Vve Estienne, 1748.

(I3) - Marmontel (Jean-François). - Bélisaire, / par M. Marmontel... ; Fragments de philosophie morale : de la Gloire; des Grands; de la Grandeur / (par J.-F. Marmontel). - Paris : Merlin, 1767.

(I4) - Leprince de Beaumont (Marie). - La Nouvelle Clarice, histoire véritable,... - Lyon : P. Bruyset-Ponthus, 1767.

(I5) - Grafigny (Françoise d'Issembourg d'Happoncourt), Mme de. - Lettres d'une péruvienne, par Mme de Grafigny. Nouvelle édition, augmentée de plusieurs lettres et d'une introduction à l'histoire. On y a ajouté les lettres d'Asa ou d'un péruvien, par le chevalier Déterville. - Amsterdam,

aux dépens de la Cie, 1761.

(16) - La Morlière (Cher Charles-Jacques-Louis-Auguste Rochette de). - Angola, histoire indienne, histoire sans vraisemblance... - Agra, 1751.

(17) - Crébillon (Claude-Prosper Jolyot de). - Ah! quel conte, conte politique et astronomique. - Bruxelles : Vasse frères; et Paris : Mérigot, 1754.

(18) - Bret (Antoine). - Le +++++, histoire bavarde.- Londres, 1749.

CONCLUSION

Claude Morlet n'a tenu son cabinet littéraire que pendant neuf ans, au plus. Tout indique que son affaire était de dimensions relativement modestes. Nous ne pouvons suivre son évolution que sur une brève période, de 1770 à 1772. Il n'est pas assuré, cependant, que certaines sources ne nous aient pas échappé.

A travers son cas précis, le cabinet de lecture se révèle être une nouvelle source de profits pour les libraires du XVIIIe siècle. Son apparition serait donc liée au déclin du commerce provincial du livre, dû à une législation étouffante. Avant de devenir un concurrent de la librairie, le cabinet de lecture est créé par les libraires eux-mêmes. Déjà, il présente les deux aspects qui seront les siens au XIXe siècle : permettre l'étude, mais surtout favoriser les lectures faciles.

Le registre dans lequel était porté le nom des abonnés de Claude Morlet, et les livres qu'ils empruntaient, n'est malheureusement pas parvenu jusqu'à nous. Cette lacune nous interdit d'entrer dans le domaine de la sociologie de la lecture. Il serait trop hasardeux de tenter de déduire d'un catalogue de livres les lecteurs et les lectures; rien ne signale si tel livre était plus demandé qu'un autre, sinon la présence de plusieurs exemplaires, ni qui lisait quel ouvrage. Il n'est pas non plus permis

d'affirmer si, oui ou non, le cabinet littéraire a gagné de nouvelles couches de la population à la lecture. Cependant l'essor futur des cabinets de lecture s'annonce déjà; c'est bien ainsi que, par exemple, semblent l'entendre les confrères de Morlet.

Mais l'étude d'un seul cas est forcément limitée. Il serait donc intéressant d'essayer d'en savoir plus sur cet aspect mal connu - pour cette époque - de la circulation du livre, en entreprenant l'exploration systématique du réseau lyonnais de cabinets de lecture.

BIBLIOGRAPHIE

I. Sources manuscrites

ARCHIVES DEPARTEMENTALES DU RHONE. Lyon.

Série B : Tribunal de la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon.

Liasse mars - avril 1772 : pièces relatives à l'action intentée par Belleville et à l'homologation du traité.

Liasse mai - juin 1772 : 4 mai 1772, sentence Delaire - Morlet.

Série E : Minutes Me Soupât.

3E 79I7 : 7 décembre 1768, transport Morlet - Vve Thon.

3E 79I8 : 9 juillet 1772, attermoiement Morlet - ses créanciers.

3E 792I : 28 janvier 1772, testament Morlet.

ARCHIVES MUNICIPALES DE LYON.- Registres des paroisses :

- St-Pierre-St-Saturnin (baptêmes) : 1756 et 1760.
- St-Nizier (baptêmes) : 1757, 1759, 1761, 1763, 1766, 1767, 1769.
- St-Pothin (mariages) : 1792.

II. Sources imprimées

A. Périodiques, almanachs,...

Affiches de Lyon, annonces et avis divers. - Lyon : Aimé Delaroche, 1750 - ...

Almanach général des Marchands, Négocians et Commerçans de la France et de l'Europe... pour l'année 1772. - A Paris : chez Valade, 1772.

Almanach de la ville de Lyon, et des provinces de Lyonnais, Forez et Beaujolais,... - A Lyon : chez Aimé Delaroche, 1756 - 1772.

LOTTIN (Auguste-Martin). - Catalogue chronologique des libraires et libraires imprimeurs de Paris. - A Paris : chez Jean-Roch Lottin, 1789.

B. Catalogues de cabinets littéraires

Catalogue des livres, journaux, gazettes et autres ouvrages périodiques, qui se donnent à lire, par abonnement, au Cabinet littéraire. - A Lyon : chez Pierre Cellier, 1769.

Premier supplément du catalogue... - A Lyon : chez Pierre Cellier, 1771.

Catalogue des livres... - A Lyon : chez P. Cellier, 1878 (pour 1778)..

Catalogue des livres, journaux, gazettes et autres ouvrages périodiques qui se donnent à lire par abonnement au cabinet littéraire de Claude Morlet, place des Terreaux à côté des cafés. - A Lyon : chez Claude Morlet, 1770.

Catalogue des livres... - A Lyon : chez Claude Morlet, 1770 (pour 1772).

Catalogue des livres,... - A Lyon : chez Claude Morlet, 1773.

Catalogue des livres journaux et autres ouvrages périodiques qui se donnent à lire par abonnement. - Lyon : J. B. Régui-llat, 1764.

III. Bibliographies et biographies

A. Bibliographies

BARBIER (Antoine-Alexandre). - Dictionnaire des ouvrages anonymes... - 3ème éd. - Paris : Daffis, 1872 - 1879.

BIBLIOTHEQUE NATIONALE. Paris. - Catalogue général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale : auteurs. - Paris : Imprimerie nationale, 1897 - ...

BRUNET (Jacques-Charles). - Manuel du libraire et de l'ama-teur de livres... - 5ème éd. - Paris : Didot, 1860 - 1865.

CELS (Jacques-Martin), Lottin (Auguste-Martin). - Coup d'oeil éclairé d'une bibliothèque à l'usage de tout possesseur de livres. - Paris : Lottin, 1773.

CHARLETY (Sébastien). - Bibliographie critique de l'histoire de Lyon depuis les origines jusqu'à 1789. - Lyon : A. Rey; Paris : Picard, 1902.

DURANTON (H.). - Répertoire des périodiques antérieurs à 1800 conservés à la Bibliothèque municipale de Lyon. - Lyon : Bibliothèque municipale, 1976.

GAY (J.). - Bibliographie des ouvrages relatifs à l'amour, aux femmes, au mariage... - 4ème éd. - Paris : Lemonnyer ; Gilliet, 1894 - 1900.

HATIN (Eugène). - Bibliographie historique et critique de la presse périodique française. - Paris : Didot, 1866.

JONES (Silas Paul). - A List of French prose fiction from 1700 to 1750,... - New-York : H. W. Wilson, 1939.

LOCHE (Michel). - Journaux imprimés à Lyon (1633 - 1794). - Paris : Le Vieux Papier, 1968.

MARTIN (Angus), Mylne (Vivienne G.), Frautsch (Richard). - Bibliographie du genre romanesque français : 1751 - 1800. - Londres : Manselle ; Paris : France-Expansion, 1977.

QUERARD (Jean-Marie). - La France littéraire ou dictionnaire bibliographique des savants, historiens et gens de lettres de la France. - Paris : Didot, 1827 - 1864.

SOMMERVOGEL (Carlos). - Bibliothèque de la Compagnie de Jésus. - Paris : Picard, 1890 - 1900.

VINGTRINIER (Aimé). - Catalogue de la bibliothèque lyonnaise de M. Coste,... - Lyon : Impr. de Louis Perrin, 1853.

VINGTRINIER (Aimé). - Histoire des journaux de Lyon depuis leur origine jusqu'à nos jours... : Ière partie de 1677 à 1814. - Lyon : Brun, 1824.

B. Biographies

BREGHOT DU LUT (Claude), Péricaud (A.). - Biographie lyonnaise, catalogue des Lyonnais dignes de mémoire. - Paris : Techener ; Lyon : Giberton et Brun, 1839.

Dictionnaire de biographie française, / sous la direction de J. Balteau,... M. Barroux,... M. Prévost,... - Paris : Letouzey et Ané, 1933 - ...

MICHAUD (M.). - Biographie universelle ancienne et moderne,

... - Paris : A. Thoissnier Desplaces, 1843 - 1865.

IV. Histoire de Lyon

BOISSY D'ANGLAS (), comte de. - Notice sur Pierre-Antoine Barrou du Soleil.

In : Archives historiques et statistiques du département du Rhone, XII (1830) : 26 -34.

CHARTIER (Roger). - L'Académie de Lyon au XVIIIe siècle, 1700 - 1793 : étude de sociologie culturelle.

In : Nouvelles études lyonnaises. - Genève; Paris : Droz, 1969. - p. 133 - 250.

DUREAU (Jeanne-Marie). - Le Fonds de la Conservation des privilèges royaux des foires de Lyon : Historique, description, apport.

In : Papiers d'industriels et de commerçants lyonnais : Lyon et le grand commerce / présentés sous la dir. de M. Pierre Léon. - Lyon : Centre d'histoire économique et sociale de la région lyonnaise, 1976. - p. I - 57.

GARDEN (Maurice). - Lyon et les lyonnais au XVIIIe siècle. - Paris : Belles lettres, 1970.

GROSCLAUDE (Pierre). - La Vie intellectuelle à Lyon dans la deuxième moitié du XVIIIe siècle : Contribution à l'histoire littéraire de la province. - Paris : Picard, 1933.

KLEINCLAUSZ (A.). - Histoire de Lyon. - Lyon : P. Masson, 1939 - 1952.

T. 2 : De 1595 à 1814 / par L. Dubois et F. Dutacq. - 1948.

KLEINCLAUSZ (A.). - Lyon des origines à nos jours : la formation de la cité. - Lyon : P. Masson, 1925.

PERICAUD (A.). - Tablettes chronologiques pour servir à l'histoire de Lyon. - Lyon : Impr. de Pélagaud, Lesne et Crozet, 1836.

SALOMON (Emile). - Notes pour servir au supplément à l'armorial des bibliophiles de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes. - Paris : Société française des collectionneurs d'ex-libris, 1922 - 1923.

TRENARD (Louis). - Lyon de l'Encyclopédie au pré-romantisme. - Paris : P.U.F., 1958.

V. Histoire de Lyon

CHARTIER (Roger). - Livre et espace : circuits commerciaux et géographie culturelle de la librairie lyonnaise.
In : Revue française d'histoire du livre, (1976), n° 1 : p. 77 - 108.

FEBVRE (Lucien), Martin (Henri-Jean). - L'Apparition du livre. - Paris : Albin Michel, 1971. - (L'Évolution de l'humanité ; 30).

GASC (Michèle). - La Naissance de la presse périodique locale à Lyon : les Affiches de Lyon, annonces et avis divers. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1977.

MARTIN (Henri-Jean). - L'Espace de la librairie à l'époque artisanale.

In : Les Espaces de la production et de la vente / rapports présentés à la journée d'études de l'Institut d'étude du livre, 16 mars 1979. - Paris : Institut d'étude du livre,

1979.

MARTIN (Henri-Jean). - Le livre et la civilisation écrite.
- Paris : E.N.S.B., 1968.

MARTIN (Henri-Jean), Lecocq (M.). - Livres et lecteurs à
Grenoble : Les Registres du libraire Nicolas (1645 -
1668). - Genève : Droz, 1977. - (Histoire et civilisation
du livre / Centre de recherches d'histoire et de philo-
logie de la IVe section de l'Ecole pratique des hautes
études ; 10).

MOULINAS (René). - L'Imprimerie, la librairie et la presse
à Avignon au XVIIIe siècle. - Grenoble : Presses universi-
taires de Grenoble, 1974.

NERET (Jean-Alexis). - Histoire illustrée de la librairie.
- Paris : Lamarre, 1953.

QUENIART (Jean). - L'Imprimerie et la librairie à Rouen
au XVIIIe siècle. - Paris : Klincksieck, 1969.

TRENARD (Louis). - Commerce et culture : le livre à Lyon
au XVIIIe siècle. - Lyon : Impr. réunies, 1953.

TRENARD (Louis). - Sociologie du livre en France : 1750 -
1789.

In : Imprimerie, commerce et littérature. - Paris : Belles
Lettres, 1965. - p. 145 - 178.

VINGTRINIER (Aimé). - Histoire de l'imprimerie à Lyon de
l'origine jusqu'à nos jours. - Lyon : A. Storck, 1894.

VI. Histoire des cabinets de lecture

DIDELOT (Maurice). - Les Abonnements à la lecture à Lyon : Etude sociologique d'un réseau de lecture publique. - Villeurbanne : E.N.S.B., 1975.

FUSTIER (Gustave). - Les Cabinets de lecture.

In : Le Livre (2ème partie : bibliographie moderne), 10 juillet 1883. - p. 430 - 437.

GIROU DE BUZAREINGUES (Claire). - Les cabinets de lecture et les débuts de l'époque romantique.

In : Bulletin de la librairie ancienne et moderne, 51 (1971), n° 140 : p. 220 - 225.

MONNIER (Adrienne). - Les Cabinets de lecture.

In : Encyclopédie française, t. XVIII : 18.18-5 - 18.18-6.

PARENT (F.). - Le rôle du cabinet de lecture.

In : Manuel d'histoire littéraire de la France... - Paris : Editions sociales, 1966.

T. 4, 1ère partie, p. 440 - 445.

PICHOIS (Claude). - Pour une sociologie des faits littéraires : les cabinets de lecture à Paris durant la première moitié duXIXe siècle.

In : Annales : Economies, sociétés, civilisations, 14 (1959), n° 3 : 521 -534.

TIROL (M.). - Les Cabinets de lecture en France (1800 - 1850).

In : Revue des bibliothèques, 36 (1926) : 77 - 98, 198 - 224, 401 - 423 ; 37 (1927) : 13 - 35.

WHITMORE (Harry Earl). - The Cabinet de lecture in France, 1800 - 1850.

In : The Library quaterly, 48 (1978), n° 1 : 20 - 35.

ANNEXES

ANNEXE I

CADRE DE CLASSEMENT

I. THEOLOGIE ET RELIGION

- A. Ecriture sainte, Bible, Interprètes de la Bible.
- B. Pères de l'Eglise, Littérature conciliaire.
- C. Théologie et apologétique :
 - 1. Catholique
 - 2. Non catholique
- D. Liturgie et dévotion

II. DROIT ET JURISPRUDENCE

- A. Droit canon et ecclésiastique.
- B. Droit civil :
 - 1. Droit ancien.
 - 2. Droit naturel et public.
- C. Jurisprudence et pratique.

III. HISTOIRE

- A. Histoire ecclésiastique.
- B. Histoire profane :
 - 1. Ancienne.
 - 2. Moderne.
 - 3. Sciences auxiliaires de l'histoire.
- C. Géographie et voyages.

IV. SCIENCES ET ARTS

A. Philosophie :

- I. Ancienne.
2. Logique.
3. Morale.
4. Métaphysique.

B. Sciences :

- I. Physique.
2. Mathématiques :
 - a. astronomie.
 - b. mécanique.
 - c. algèbre, arithmétique, géométrie.
 - d. sciences mathématiques appliquées.
3. Naturelles :
 - a. botanique.
 - b. minéralogie.
 - c. zoologie.
 - d. chimie.
4. Médecine, chirurgie, pharmacie.

C. Economie politique.D. Agriculture et agronomie.E. Arts libéraux.F. Arts mécaniques.G. Arts spécialisés.H. Divers.

V. BELLES LETTRES

A. Dictionnaires.B. Grammaire et philologie.C. Poésie :

I. Poésie.

2. Art dramatique.

3. Romans.

4. Correspondance.

D. Orateurs.E. Facéties.F. Journaux et périodiques.G. Almanachs.H. Mélanges.

ANNEXE II

CLASSEMENT DES OUVRAGES CONTENUS DANS LE CATALOGUE DU CABINET LITTERAIRE DE DE CLAUDE MORLET.

+ Les numéros renvoient aux numéros du catalogue.

++ Les suites sont entre parenthèses.

I. THEOLOGIE ET RELIGION

A. Ecriture sainte, Bible, Interprètes de la Bible.

Catalogue : I4 - I6 - 22 - (98 -99 - I00 - I0I - I02 - I03 -
I04 - I05 - I06 - I07 - I08 - I09 - II0 - III - II2 - II3 -
II4 - II5 - II6 - II7 - II8 - II9 - I20 - I2I - I22 - I23 -
I24 - I25 - I26 - I27 - I28 - I29 - I30 - I3I - I32 - I33)
- (I34 - I35 - I36 - I37 - I38 - I39 - I40 - I4I -I42 -
I43 - I44 - I45 - I46 - I47 - I48 - I49 - I50 - I5I - I52 -
I53 - I54) - 287 - 292 - 452 - 453 - 454 - 66I - 692 - 842 -
868 - 929 - 996.

Supplément I : II43 - I22I - I5I2.

Supplément II : I788 - 2I09.

Cabinet : 23I4.

B. Pères de l'Eglise, Littérature conciliaire.

Catalogue : 3I4.

Supplément II : I790.

C. Théologie et apologétique :

I. Catholique

Catalogue : 48 - 205 - 2I4 - 267 - 285 - 290 - 309 - 365 -
376 - 399 - 402 - 4I3 - 442 - 503 - 535 - 544 - 57I - 585 -

600 - 603 - 610 - 617 - 618 - 629 - 630 - 651 - 678 - 696 -
 768 - 774 - 802 - 803 - 804 - 853 - 872 - 873 - 874 - 878 -
 886 - 902 - 903 - 904 - 905 - 906 - 907 - 909 - 910 - 911 -
 912 - 913 - 941 - 942 - 943 - 961 - 965 - 987 - 988.

Supplément I : I082 - I083 - II52 - (II53 - II54 - II55 -
 II56 - II57 - II58 - II59 - II60 - II61 - II62 - II63 -
 II64 - II65 - II66 - II67 - II68 - II69 - II70 - II71 -
 II72) - II83 - II86 - I220 - I396 - I423 - I465 - I507 -
 I513 - I517 - I530 - I542 - I549 - I550 - (I551 - I552 -
 I553 - I554 - I555 - I556 - I557 - I557 - I558 - I559 -
 I560 - I561 - I562) - (I563 - I564 - I565 - I566 - I567 -
 I568 - I569) - (I631 - I632 - I633 - I634 - I635 - I636 -
 I637 - I638 - I639 - I640) - I641 - I644.

Supplément II : I699 - I719 - I734 - I736 - I738 - I770 -
 I829 - I835 - I986 - 2084 - 2110 - 2149 - 2163 - 2172 -
 2183 - 2258 - 2283.

2. Non catholique

Catalogue : 908.

Supplément I : I207 - I505.

D. Liturgie et dévotion

Catalogue : II- I2 - 206 - 207 - 493 - 540 - 642 - 767 - 795 -
 839 - 840 - 944 - 945 - 968 - 969 - 994 - I007.

Supplément I : I650.

Supplément II : I730 - 2023 - 2114 - 2148 - 2198.

II. DROIT ET JURISPRUDENCE

A. Droit canon et ecclésiastique

Catalogue : 91 - 325 - 397 - 489 - 541 - 777.

Supplément I : I055.

Supplément II : I746 - I747 - 2030 - 2257 - 2187 - 2260.

Cabinet : 2307 - 2317 - 2322.

B. Droit civil

I. Droit ancien

Catalogue : 375.

Supplément II : I989.

2. Droit naturel et public

Catalogue : 229 - 230 - 231 - 232 - 233 - 321 - 324 - 326 - 374 - 401 - 539 - 949 - 955 - 959.

Supplément I : II45 - I401 - I649.

Supplément II : I775 - I866 - 2067b - 2132 - 2261.

Cabinet : 2301 - 2318 - 2330.

C. Jurisprudence et pratique

Catalogue : 74 - 208 - 209 - 236 - 356 - 553 - 554 - 727 - 776 - 847 - 960 - 966 - 973.

Supplément I : (III6 - III7 - III8 - III9 - II20 - II21 - II22 - II23 - II24 - II25 - II26 - II27 - II28 - II29 - II30 - II31 - II32 - II33 - II34 - II35 - II36 - II37 - II38) - I531 - I534.

Supplément II : I769 - I801 - I834 - I991 - 2036 - 2064 - 2094 - 2146 - 2147 - 2151 - 2165 - 2256 - 2259 - 2262 - 2266 - 2267 - 2268 - 2269 - 2270 - 2271 - 2277 - 2280 - 2281 - 2282 - 2284 - 2285 - 2286 - 2287 - 2288 - 2289 -

2346.

Cabinet : 2300 - 2310 - 2315 - 2319 - 2320 - 2328 - 2329 - 2333.

III. HISTOIRE

Catalogue : 10 - 224 - 262 - 338 - 349 - 391 - 463 - 480 - 502 - 879 - 927.

Supplément I : 1076 - 1211 - 1540.

Supplément II : 1693 - 1987 - 2152 - 2192.

A. Histoire ecclésiastique

Catalogue : 6 - 319 - 464 - 467 - 871 - 1000 - 1004.

Supplément I : (1027 - 1028 - 1029 - 1030 - 1031 - 1032 - 1033 - 1034 - 1035 - 1036 - 1037 - 1038 - 1039 - 1040) - 1235 - 1286 - 1294 - (1303 - 1304 - 1305 - 1306 - 1307 - 1308 - 1309 - 1310 - 1311 - 1312 - 1313 - 1314 - 1315 - 1316 - 1317 - 1318 - 1319 - 1320 - 1321 - 1322 - 1323 - 1324 - 1325 - 1326 - 1327 - 1328 - 1329 - 1330 - 1331 - 1332 - 1333 - 1334 - 1335 - 1336 - 1337 - 1338) - 1503.

Supplément II : 1724 - 1937 - 1946 - (1960 - 1961 - 1962 - 1963 - 1964 - 1965) - 2053.

B. Histoire profane

I. Ancienne

Catalogue : 13 - 15 - 20 - 238 - 346 - 449 - 450 - 451 - 458 - 459 - 471 - 473 - 474 - 486 - 487 - 491 - 518 - 686 - 806 - 848 - 950 - 983.

Supplément I : 1053 - 1054 - 1287 - 1298 - 1299 - (1359 - 1360 - 1361 - 1362 - 1363 - 1364 - 1365 - 1366 - 1367 - 1368 - 1369 - 1370) - (1371 - 1372 - 1373 - 1374 - 1375 -

I376 - I377 - I378 - I379 - I380 - I381 - I382 - I383).

Supplément II : I828 - I944 - 2II3.

2. Moderne

Catalogue : 3 - 7 - 8 - 33 - 57 - 348 - 349 - 371 - 381 - 384 - 409 - 410 - 456 - 460 - 461 - 462 - 476 - 477 - 478 - 482 - 483 - 484 - 495 - 498 - 504 - 507 - 655 - 851 - 914 - 915 - 926 - 930 - 984.

Supplément I : I056 - I057 - I058 - IIII - I237 - I245 - I284 - I285 - I293 - I295 - (I339 - I340 - I341 - I342 - I343 - I344 - I345 - I346 - I347 - I348 - I349 - I350 - I351 - I352 - I353 - I354 - I355 - I356 - I358) - I435 - I436 - I442 - I447 - I448 - I539.

Supplément II : I691 - I692 - I695 - I726 - I728 - I729 - I765 - I766 - I767 - I851 - I894 - I906 - I908 - I915 - I922 - I931 - I933 - I934 - I935 - I938 - I939 - I941 - I942 - I945 - I966 - I967 - I969 - I970 - I984 - 2017 - 2018 - 2I53 - 2I54 - 2I55.

3. Sciences auxiliaires de l'histoire

Catalogue : 4 - I8 - 24 - 54 - 55 - 56 - 67 - I83 - 259 - 282 - 298 - 300 - 304 - 355 - 373 - 394 - 416 - 470 - 472 - 473 - 475 - 485 - 492 - 494 - 497 - 499 - 500 - 506 - 508 - 509 - 513 - 514 - 660 - 666 - 667 - 668 - 671 - 672 - 779 - 786 - 845 - 923 - 924 - 954 - 989 - 991 - 992 - 995 - 997 - 998 - 999 - I001 - I002 - I003.

Supplément I : I087 - III0 - II42 - II88 - II89 - I205 - I225 - I233 - I234 - I236 - I240 - I244 - I246 - I288 - I439 - I443 - I446 - I451 - I454 - I457 - I538 - I541 -

I656 - I657 - I658 - I659 - I660 - I663 - I664 - I665.

Supplément II : I725 - I750 - I816 - I820 - I823 - I855 -
I856 - I864 - I905 - I907 - I925 - I927 - I930 - I940 -
I968 - I971 - I972 - I979 - 2048 - 2055 - 2056 - 2057 -
2060 - 2067a - 2I07 - 2III - 2I34 - 2I39 - 2I69 - 2I70 -
2I79 - 2205 - 2207 - 2208 - 2209 - 22I0 - 22II - 2279 - 2351 -
2352.

C. Géographie et voyages

Catalogue : 9 - 2I3 - 272 - 296 - 305 - 423 - 424 - 425 -
426 - 427 - 428 - IO09 - IOIO - IOII - IOI2 - IOI3 - IOI4 -
IOI5 - IOI6 - IOI7 - IO22 - IO23.

Supplément I : (IO4I - IO42 - IO43 - IO44 - IO45 - IO46 -
IO47 - IO48 - IO49 - IO50 - IO5I - IO52) - I2I6 - I227 -
I228 - (I280 - I28I - I282) - I393 - I4I6 - I525 - I533 -
I546 - I667 - I668 - I669 - I67I - I672 - I673 - (I674 -
I675 - I676 - I677 - I678 - I679 - I680 - I68I - I682 -
I683) - I685.

Supplément II : I733 - I808 - I809 - I836 - I839 - I883 -
I928 - 2052 - 208I - 2085 - 2I77 - 22I6 - 22I7 - 22I8 -
22I9 - 2222.



IV. SCIENCES ET ARTS

Catalogue : 360 - 366.

Supplément I : II07 - I200.

Supplément II : 2032 - 2I59.

A. Philosophie

I. Ancienne

Catalogue : 6I9 - 629 - 697 - 827 - 880 - 95I - 982.

Supplément I : I062.

Supplément II : (I752 - I753 - I754 - I755 - I756 - I757 - I758 - I759 - I760) - I789.

2. Logique

Catalogue : 79 - 62I.

3. Morale

Catalogue : 5 - 47 - 49 - 68 - 73 - 82 - 90 - 9I - 92 -
I56 - I87 - (I9I - I92 - I93 - I94 - I95 - I96 - I97 - I98 -
I99 - 200) - 202 - 203 - 204 - 2I2 - 243 - 245 - 246 - 248 -
264 - 268 - 275 - 276 - 277 - 3I2 - 327 - 328 - 336 - 339 -
340 - 34I - 352 - 353 - 36I - 370 - 372 - 383 - 388 - 44I -
48I - 520 - 52I - 542 - 543 - 547 - 565 - 6I6 - 638 - 674 -
679 - 684 - 766 - 790 - 798 - 799 - 8I0 - 8I2 - 826 - 833 -
836 - 837 - 843 - 846 - 857 - 867 - 89I - 9I9 - 925 - 948 -
956 - 975.

Supplément I : I089 - I098 - II03 - III4 - II73 - II85 -
II92 - II93 - I20I - I204 - I2I5 - I229 - I387 - I403 -
I404 - I407 - I4I4 - I4I8 - I44I - I508 - I526 - I528 -
I655 - I686.

Supplément II : I708 - I735 - I740 - I762 - I795 - I803 -

I804 - I805 - I818 - I831 - I833 - I842 - I843 - I845 -
 I858 - I870 - I874 - I876 - I877 - I977 - I992 - 2047 -
 2069 - 2070 - 2077 - 2093 - 2I2I - 2I80 - 2I90 - 2I9I -
 2263 - 2264.

4. Métaphysique

Catalogue : 34 - 65 - 95 - 25I - 308 - 354 - 359 - 386 -
 387 - 389 - 392 - 393 - 4I2 - 4I5 - 4I7 - 4I8 - 4I9 - 420 -
 42I - 443 - 5II - 555 - 560 - 620 - 645 - 656 - 682 - 722 -
 725 - 726 - 732 - 736 - 742 - 762 - 764 - 772 - 807 - 844 -
 850 - 852 - 900 - 90I - 922 - 928 - 946 - 958 - 978.

Supplément I : I2I7 - I406 - I424 - I506 - I584 - I670.

Supplément II: I696 - I705 - I722 - I768 - I806 - I8II -
 I852 - I865 - I869 - I87I - I88I - I889 - I895 - I974 -
 I996 - 2035 - 2089 - 2I06 - 2II2 - 2II6 - 2II7 - 2I23 -
 2I24 - 2I35 - 2I38 - 2I40 - 2I43 - 2I60 - 2I64 - 2I74 -
 2I75 - 2I89 - 2I97 - 2I99 - 2202 - 2350.

Cabinet : 23I3.

B. Sciences

Catalogue ; 45 - 294 - 858.

Supplément I : I43I.

I. Physique

Catalogue : 297 - 343 - 564 - 604 - 637 - 69I - 752 - 8II.

Supplément I : I093.

Supplément II : I860 - 2I26 - 2344.

Cabinet : 2304.

2. Mathématiques

Catalogue : 566.Supplément I : I230 - I501.

a. astronomie

Catalogue : 569.Supplément II : I744 - I932 - 2I25.

b. Mécanique

Catalogue : 567.

c. algèbre, arithmétique, géométrie.

Catalogue : 829.Supplément II : I7I7.

d. sciences mathématiques appliquées

Catalogue : 568.

3. Sciences naturelles

Catalogue : 288 - 455 - 9I8.

Supplément I : (I249 - I250 - I25I - I252 - I253 - I254 -
 I255 - I256 - I257 - I258 - I259 - I260 - I26I - I262 -
 I264 - I265 - I266 - I267 - I268 - I269 - I270 - I27I -
 I272 - I273 - I274 - I275 - I276 - I277 - I278 - I279) -
 (I572 - I573 - I574 - I575 - I577 - I578 - I579).

Supplément II : (I947 - I948 - I949 - I950 - I95I - I952 -
 I953 - I954 - I955 - I956 - I957 - I959) - 2040.

a. Botanique

Catalogue : I7 - 270 - 5I2.Cabinet : 23I6 - 2332.

b. minéralogie

Catalogue : 306.

c. zoologie

Supplément II : I694 - I70I - I837 - I999 - 2083.

Cabinet : 2305 - 2327.

d. chimie

Catalogue : 225 - 226 - 289 - 792.

Cabinet : 2293.

4. Médecine, chirurgie, pharmacie

Catalogue : 2 - 30 - 50 - 5I - 52 - 7I - 78 - 89 - 2I7 -
2I8 - 2I9 - 220 - 22I - 247 - 263 - 286 - 302 - 329 - 335 -
4I4 - 490 - 50I - 549 - 636 - 643 - 644 - 646 - 673 - 760 -
770 - 809 - 824 - 830 - 866 - 877 - 898 - 952 - 957 - 962 -
970 - 97I - 972 - 976.

Supplément I : I090 - I099 - II00 - III5 - I2I2 - I428 -
I458 - I547 - I580 - I58I - I645 - I646.

Supplément II : I698 - I7I5 - I824 - I826 - I872 - I875 -
I880 - I888 - 2009 - 2037 - 2059 - 2062 - 2074 - 2I33 -
2I86 - 2I88 - 2I93 - 2I94 - 2I95 - 2I96 - 2265 - 2335 -
234I.

Cabinet : 2302 - 2324 - 2325.

C. Economie politique

Catalogue : I9 - 37 - 60 - 64 - 80 - 257 - 258 - 260 - 27I -
303 - 3I7 - 3I8 - 320 - 322 - 358 - 368 - 382 - 395 - 396 -
430 - 5I9 - 538 - 545 - 550 - 55I - 552 - 623 - 632 - 634 -
652 - 689 - 775 - 778 - 78I - 784 - 825 - 828 - 83I - 832 -
835 - 869 - 876 - 88I - 894 - 963 - 964 - 967 - I025.

Supplément I : I064 - I08I - II49 - II50 - II74 - II9I -
II94 - II95 - I206 - I2I3 - I2I4 - I385 - I390 - I392 -

I413 - I434 - I461 - I488 - I502 - I536 - I537 - I585 - I586 -
I647 - I687.

Supplément II : I718 - I731 - I732 - I739 - I797 - I810 -
I817 - I822 - I825 - I832 - I838 - I847 - I882 - I884 -
I885 - I902 - I903 - I976 - I994 - 2021 - 2022 - 2026 -
2034 - 2131 - 2136 - 2142 - 2178 - 2184 - 2185 - 2259 -
2272 - 2273 - 2274 - 2275 - 2276 - 2278 - 2290 - 2291 -
2292 - 2338 -

Cabinet : 2309 - 2323.

D. Agriculture et agronomie

Catalogue : 29 - 62 - 72 - I84 - I85 - I86 - 249 - 265 -
280 - 469 - 524 - 525 - 546 - 548 - 633 - 662 - 791 - 808.

Supplément I : I061 - II98 - I203 - I444 - I455 - I456 -
I464.

Supplément II : I899 - I904 - 2036 - 2049 - 2051 - 2337.

Cabinet : 2321 - 2331.

E. Arts libéraux

Catalogue : 44 - 81 - 96 - 237 - 295 - 299 - 307 - 310 -
330 - 333 - 334 - 337 - 344 - 378 - 390 - 639 - 659 - 865 -
882 - 895 - 947 - 974 - I024.

Supplément I : I078 - I079 - I092 - II90 - II96 - I210 -
I402 - I422 - I548 - I652 - I688.

Supplément II : I763 - I846 - I878 - I887 - I898 - I990 -
I993 - 2027 - 2038 - 2068b - 2144 - 2145 - 2347.

Cabinet : 2326.

F. Arts mécaniques

Catalogue : 77 - I88 - 283 - 293 - 572 - 622 - 653 - 675 -

899.

Supplément I : I060.

Supplément II : I77I - 2033.

G. Arts spécialisés

Catalogue : 26 - 530 - 626 - 980.

Supplément I : I643.

V. BELLES LETTRES

Catalogue : (700 - 70I - 702 - 703 - 704 - 705 - 706 - 707 - 708 - 709 - 7IO - 7II - 7I2 - 7I3 - 7I4 - 7I5 - 7I6 - 7I7) - 7I8 - 723 - 724 - 728 - 734 - 735 - 737 - 738 - 74I - 743 - 745 - 746 - 747 - 749 - 750 - 753 - 755 - 757 - 759 - 763 - 765.

Supplément I : I472 - I474 - I475 - I476 - I477 - I48I - I487.

Supplément II : 2087 - 2088 - 2095 - (2097 - 2098) - (2IO0 - 2IOI - 2IO2 - 2IO3) - (2IO4 - 2I8I).

A. Dictionnaires

Catalogue : 2I - 23 - 28I - 284 - 29I - 30I - 3II - 3I3 - 536 - 635 - 92I.

Supplément I : II87.

Supplément II : I82I - 2336.

Cabinet : 2294 - 2295 - 2296 - 2297 - 2298 - 2299 - 2303 - 2306 - 2308 - 23II - 23I2.

B. Grammaire et philologie

Catalogue : 53 - I55 - 2IO - 242 - 244 - 26I - 279 - 332 -

347 - 379 - 385 - 398 - 400 - 43I - 432 - 433 - 434 - 435 -
436 - 437 - 438 - 439 - 440 - 563 - 6I5 - 63I - 693 - 77I -
780 - 834 - 84I - 870 - 883 - 884 - 885 - 896 - 977.

Supplément I : I088 - I209 - I2I9 - I222 - I583 - I648.

Supplément II : I72I - I74I - I743 - I794 - I796 - I830 -
I859 - I868 - I879 - 20I0 - 2024 - 2028 - 2066b - 2082 -
2I37 - 2I50 - 2I7I - 2345.

C. Poésie

I. Poésie

Catalogue : 63 - 69 - 70 - 222 - 223 - 234 - 266 - 362 - 369 -
403 - 404 - 405 - 406 - 407 - 448 - 527 - 528 - 529 - 533 -
557 - 649 - 676 - 695 - 698 - 699 - 720 - 72I - 730 - 73I -
739 - 740 - 748 - 754 - 769 - 788 - 789 - 793 - 8I3 - 8I4 -
8I5 - 8I6 - 8I7 - 8I8 - 8I9 - 820 - 82I - 822 - 86I - 864 -
875 - 887 - 897 - 979 - I005 - I006.

Supplément I : I077 - II04 - I2I8 - I388 - I394 - I462 -
I467 - I470 - I504 - I520 - I52I - I529 - I532 - I543.

Supplément II : I707 - I720 - I772 - (I776 - I777 - I778 -
I779 - I780 - I78I - I782 - I783 - I784 - I785) - I802 -
I854 - I886 - I892 - I90I - I995 - 2080 - 2086 - 209I - 2092 -
2II5 - 2I27 - 2I28 - 2I62 - 2204 - 2340.

2. Art dramatique

Catalogue : I - 3I - 235 - 239 - 4II - 7I9 - 729 - 733 -
744 - 75I - 756 - 758 - 76I - 93I - 932 - 933 - 934 - 935 -
936 - 937 - 938 - 939 - 940.

Supplément I : II02 - II06 - II08 - II40 - II47 - II47 -
II48 - II97 - I223 - I224 - I473 - (I478 - I479 - I480) -

(I482 - I483 - I484 - I485 - I486)- (I489 - I490 - I49I - I492 - I493 - I494 - I495 - I496 - I497 - I498 - I499 - I500) - I582 - I588 - I589 - I590 - I59I - (I592 - I593 - I594 - I595 - I596 - I597)- (I598 - I599 - I600 - I60I - I602) - (I603 - I604 - I605 - I606) - (I607 - I608 - I609 - I6IO - I6II - I6I2 - I6I3 - I6I4 - I6I5 - I6I6) - (I6I7 - I6I8 - I6I9 - I620 - I62I - I622 - I623 - I624) - (I625 - I626 - I627 - I628 - I629 - I630) - I654.

Supplément II : I7I6 - I978 - I98I - 2000 - 2090 - 2227 - 2228 - 2229 - 2230 - 223I - 2232 - 2233 - 2234 - 2235 - 2236 - 2237 - 2238 - 2239 - 2240 - 224I - 2242 - 2243 - 2244 - 2245 - 2246 - 2247 - 2248 - 2249 - 2250 - 225I - 2252 - 2253 - 2254 - 2255.

3. Romans

Catalogue : 27 - 28 - 32 - 36 - 38 - 39 - 40 - 4I - 42 - 43 - 59 - 6I - 66 - 83 - 84 - 85 - 86 - 87 - 88 - 94 - 97 - (I58 - I59 - I60 - I6I - I62 - I63 - I64 - I65 - I66 - I67 - I68 - I69 - I70 - I7I - I72 - I73 - I74 - I75 - I76 - I77 - I78 - I79 - I80) - I82 - I89 - I90 - 20I - 2II - 2I5 - 2I6 - 228 - 240 - 24I - 250 - 252 - 253 - 254 - 255 - 256 - 269 - 274 - 278 - 3I5 - 323 - 33I - 342 - 350 - 35I - 357 - 364 - 367 - 408 - 422 - 429 - 447 - 457 - 465 - 466 - 468 - 479 - 485 - 488 - 505 - 5IO - 5I5 - 5I6 - 5I7 - 522 - 523 - 526 - 53I - 532 - 534 - 537 - 556 - 558 - 559 - 56I - 562 - 570 - 573 - 574 - 575 - 580 - 58I - 583 - 586 - 588 - 589 - 590 - 592 - 594 - 595 - 598 - 60I - 602 - 605 - 607 - 608 - 624 - 625 - 628 - 640 - 64I - 650 - 654 - 657 - 658 -

663 - 664 - 665 - 669 - 670 - 677 - 680 - 681 - 683 - 687 -
 688 - 690 - 694 - 782 - 783 - 785 - 787 - 794 - 796 - 797 -
 805 - 838 - 888 - 890 - 893 - 916 - 917 - 986 - 990 - 993 -
 1018 - 1019 - 1020 - 1021 - 1026.

Supplément I : 1059 - 1063 - 1065 - 1066 - 1067 - (1068 -
 1069 - 1070 - 1071 - 1072 - 1073 - 1074 - 1075) - 1084 -
 1085 - 1086 - 1091 - 1094 - 1095 - 1096 - 1097 - 1101 -
 1105 - 1109 - 1112 - 1113 - 1139 - 1144 - 1146 - 1175 -
 1176 - 1177 - 1178 - 1179 - 1180 - 1181 - 1182 - 1184 -
 1199 - 1202 - 1208 - 1223 - 1232 - 1238 - 1239 - 1241 -
 1242 - 1243 - 1247 - 1283 - 1289 - 1290 - 1291 - 1292 -
 1296 - 1297 - 1300 - 1301 - 1302 - 1384 - 1386 - 1389 -
 1391 - 1395 - 1397 - 1398 - 1399 - 1400 - 1405 - 1412 -
 1417 - 1419 - 1420 - 1421 - 1425 - 1426 - 1427 - 1432 -
 1437 - 1438 - 1440 - 1445 - 1449 - 1450 - 1452 - 1453 -
 1459 - 1460 - 1463 - 1466 - 1468 - 1469 - 1471 - 1510 -
 1511 - 1515 - 1518 - 1519 - 1522 - 1527 - 1535 - 1544 -
 1545 - 1571 - 1587 - 1642 - 1651 - 1661 - 1662 - 1666 -
 1684.

Supplément II : 1690 - 1697 - 1700 - 1702 - 1703 - 1704 -
 1706 - 1709 - 1710 - 1711 - 1712 - 1713 - 1723 - 1727 -
 1737 - 1742 - 1745 - 1748 - 1749 - 1751 - 1761 - 1764 -
 1773 - 1774 - 1786 - 1787 - 1791 - 1792 - 1793 - 1798 -
 1799 - 1800 - 1802 - 1812 - 1813 - 1814 - 1815 - 1819 -
 1827 - 1840 - 1841 - 1844 - 1848 - 1849 - 1850 - 1853 -
 1857 - 1861 - 1862 - 1863 - 1867 - 1873 - 1891 - 1893 -
 1896 - 1900 - 1909 - 1910 - 1911 - 1912 - 1913 - 1914 -

1916 - 1917 - 1918 - 1919 - 1920 - 1923 - 1924 - 1926 -
 1929 - 1936 - 1943 - 1973 - 1975 - 1980 - 1982 - 1983 -
 1985 - 1988 - 1997 - 1998 - 2001 - 2002 - 2004 - 2006 -
 2008 - 2012 - 2013 - 2014 - 2015 - 2029 - 2031 - 2039 -
 2042 - 2046 - 2054 - 2058 - 2061 - 2065 - 2066a - 2068a -
 2071 - 2072 - 2073 - 2075 - 2076 - 2078 - 2079 - 2096 -
 2105 - 2108 - 2122 - 2129 - 2156 - 2157 - 2158 - 2166 -
 2167 - 2168 - 2176 - 2182 - 2200 - 2201 - 2206 - 2212 -
 2214 - 2215 - 2220 - 2221 - 2223 - 2224 - 2225 - 2226 -
 2334 - 2339 - 2343.

4. Correspondance

Catalogue : 58 - 227 - 363 - 576 - 577 - 578 - 579 - 582 -
 584 - 587 - 591 - 593 - 596 - 597 - 599 - 606 - 609 - 611 -
 612 - 613 - 614 - 1008.

Supplément I : 1408 - 1409 - 1410 - 1411 - 1433 - 1570.

Supplément II : 1689 - 1807 - 1890 - 2005 - 2007 - 2016 -
 2019 - 2020 - 2025 - 2161 - 2342.

D. Orateurs

Catalogue : 76 - 316 - 444 - 445 - 446 - 773 - 849 - 953.

Supplément I : 1231 - 1516.

E. Facéties

Catalogue : 46 - 627 - 685 - 854 - 859 - 860.

Supplément I : 1509.

Supplément II : 1714 - 2050 - 2141 - 2173 - 2203 - 2213.

H. Mélanges

Catalogue : 35 - 75 - 157 - 181 - 377 - 380 - 647 - 648 -
 800 - 801 - 823 - 855 - 856 - 862 - 863 - 892 - 920 - 981 -

Supplément I : I226 - I4I5 - I429 - I430 - I5I4 - I523 -
I524 - I653.

Supplément II : I897 - 2003 - 20II - 204I - 2043 - 2044 -
2045 - 2II8 - 2II9 - 2I20 - 2I30 - 2348 - 2349.